

TEMPS PROBABLE:
NEBULOSITE VARIABLE
QUELQUES AVERSES
MINIMUM 37
MAXIMUM 58
Au jour d'hui
VENDREDI 15 AVRIL 1955
L'Eglise célèbre la fête de
St Anastasie, martyre

La Chaudière déborde
Les Beaucerons se
préparent au pire

Vaccin Salk gratuit dans le Québec

Instruction religieuse suspendue en Argentine

Buenos-Aires, (PA). — Le gouvernement du général Peron a suspendu l'instruction religieuse et l'enseignement de la morale dans les écoles publiques d'Argentine.

Dans une déclaration rendue publique hier, le ministère de l'Education a fait savoir que, pour des "raisons administratives", les cours sont discontinués. Les autorités ont qualifié la mesure de provisoire, mais on ne possède aucun indice quant à la durée de son application.

C'est la plus récente décision dans le cadre de la campagne lancée en novembre dernier par le président Peron pour étouffer l'influence du catholicisme dans l'éducation.

Déjà, le droit traditionnel qu'avait l'Eglise de désigner les professeurs d'instruction religieuse a été aboli et les prêtres qui enseignaient dans les écoles ont été congédiés.

Le catholicisme est la religion de l'Etat

Québec, (PC). — Le premier ministre Duplessis a annoncé hier, que le programme provincial de lutte contre la poliomyélite commencera en mai dans le Québec et que 145,000 enfants âgés de deux à trois ans seront inoculés gratuitement avec le vaccin Salk.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a dit que la province participe effectivement à un programme national de vaccination contre la polio.

Le coût sera partagé à parts égales entre le gouvernement fédéral et les provinces, en vertu de ce plan.

M. Duplessis a dit que les détails administratifs du programme dans le Québec ont été réglés avec le Dr Jean Grégoire, sous-ministre provincial de la Santé.

Le vaccin Salk sera distribué par les unités sanitaires provinciales établies dans les diverses parties de la province.

M. Duplessis a précisé que dans les villes où il existe des services de santé organisés, les autorités municipales pourront se procurer le vaccin Salk du gouvernement provincial à condition que ces villes administrent le vaccin gratuitement.

Il n'a mentionné que les cités de Montréal et de Québec. Mais d'autres villes pourront en faire la demande à condition que l'inoculation soit faite sans frais.

Parce que la production du vaccin ne pourra répondre à tous les besoins au début, son usage sera restreint à trois doses pour chacun des 145,000 enfants qui seront inoculés, a dit M. Duplessis.

Les autorités ont décidé d'utiliser le vaccin sur les enfants âgés de deux à trois ans, parce qu'ils sont les plus sujets à contracter la polio, a dit le premier ministre.

"Je voudrais exhorter la population du Québec à considérer cette découverte avec un optimisme prudent", a-t-il ajouté.

"Il est certain que le nouveau vaccin sera un moyen efficace de combattre la polio, mais un fait demeure incertain: celui de savoir combien de temps l'inoculation sera efficace."

"Ce fait sera mieux connu dans quelques années grâce aux multiples expériences qui seront faites", a dit M. Duplessis.

La confiance dans le nouveau vaccin "ne doit pas nous faire oublier la réalité", a-t-il ajouté. Une foi inébranlable dans le vaccin pourra éventuellement empêcher la valeur réelle de la découverte annoncée mardi à Ann Arbor, Michigan, par le Dr Thomas Francis, dit-il.

Le gouvernement de Québec a agi sagement en procédant avec prudence et en attendant des résultats de nos propres expériences, étant donné que la santé des enfants est impliquée.

"Néanmoins, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour assurer que la province découvre de cette importante découverte médicale."

"Les premières livraisons du vaccin seront disponibles d'ici une vingtaine de jours. La distribution du vaccin dans les diverses provinces sera faite en rapport de la population", a dit M. Duplessis.

"Une des institutions qui contribueront à la production du vaccin Salk est l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal."

M. Duplessis a dit que l'Institut, qui agrandira bientôt ses laboratoires en vertu d'un octroi provincial de \$800,000, produit déjà plusieurs genres de vaccins, dont le BCG contre la tuberculose. Tous les vaccins sont administrés gratuitement dans le Québec par les unités sanitaires relevant du ministère provincial de la Santé, a dit le premier ministre.

On compte en effet 5,200,000 enfants en bas de 16 ans au pays et les laboratoires Connaught n'ont produit jusqu'à présent qu'une quantité de vaccin suffisante pour inoculer 600,000 enfants.

On estime toutefois qu'il y aura suffisamment de sérum au pays pour vacciner 1,000,000 d'enfants vers la fin de juillet, alors que la période critique pour l'incubation du microbe de la polio atteint en général son point culminant. Tout indique cependant que la demande de vaccination dépassera ce chiffre.

Les Etats-Unis, qui sont menacés d'une rareté de vaccin ont interdit les exportations vers tous les pays à l'exception du Canada.

Certains observateurs ont manifesté de l'inquiétude en soulignant le fait que le Canada pourrait bien servir de centre international aux profiteurs qui chercheront sans doute à exporter du vaccin en Europe.

L'embargo sur les exportations canadiennes ne touche pas les vaccins. M. Martin a cependant révélé qu'en vertu d'une entente canado-américaine il est impossible d'exporter ailleurs les produits américains expédiés au Canada, sans l'autorisation préalable du gouvernement fédéral.

Aucun permis de ce genre ne sera consenti au dire du ministre de la Santé nationale.

Les laboratoires Connaught de l'Université de Toronto et l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal ont reçu ordre de remettre leur production intégrale de vaccin aux autorités provinciales.

En dernier lieu, M. Martin a déclaré: "Personne ne sait au juste quand nous serons en mesure d'exporter du vaccin Salk."

Beauceville, (PC). — L'inquiétude des Beaucerons montait, hier soir, au même rythme que le niveau de la rivière Chaudière devenue menaçante.

Un emble de glace formé au sud de cette ville a retenu les eaux tumultueuses de la rivière qui a commencé de déborder.

Le chef de police de Beauceville, M. Henri Loubier, a rapporté qu'une centaine de maisons ont déjà été inondées à cet endroit. Une cinquantaine de familles ont dû évacuer leur logis sur ce nombre.

Plusieurs magasins et édifices publics ont été fermés, de même que les écoles, et les Beaucerons ont recouru aux chaloupes et autres embarcations pour circuler dans certains quartiers de la ville.

La voie ferrée de la Québec Central Railway, qui passe au sud de la Beauce avant d'obliquer vers Sherbrooke, a été submergée sous sept pieds d'eau à certains endroits. Le service a été interrompu.

Les routes principales et les chemins de gravier ont également été inondés à 10 milles à la ronde, entre Rocher et Beauceville.

On ignore encore l'étendue des dommages, mais on ne croit pas qu'ils sont élevés pour le moment.

La rivière Chaudière prend sa source dans le lac Mégantic. Elle serpente à travers la Beauce où elle s'élargit à certains endroits, se rétrécit à d'autres pour se transformer en cascades et se jeter finalement dans le Saint-Laurent, près de Québec.

Dans un téléphone de Moscou

"L'Autriche sera libre", dit le chancelier Raab

L'Occident accepterait le nouvel accord russo-autrichien

Moscou, (PA). — L'ambassadeur de Vienne à Moscou, M. Norbert Bischoff, a révélé, hier soir, que la Russie et l'Autriche sont tombées d'accord sur "presque toutes les questions" touchant la conclusion du traité visant à restaurer l'indépendance autrichienne.

A Vienne, le premier ministre a fait savoir que le chancelier Julius Raab lui avait téléphoné de Moscou pour lui déclarer:

L'ambassadeur Bischoff a déclaré que les membres des délégations soviétique et autrichienne s'employaient hier soir à résoudre les derniers problèmes. Il a ajouté qu'un communiqué conjoint sera rédigé à l'issue des entretiens de onzième heure, mais qu'il ne sera probablement pas rendu public avant aujourd'hui.

Aux correspondants, l'ambassadeur a révélé les informations suivantes:

1. La question des garanties exigées par la Russie, prévoyant que l'Autriche ne s'alliera jamais avec l'Allemagne, sera réglée par une requête de l'Autriche à l'adresse des quatre puissances occupantes, les invitant à protéger l'Autriche contre toute menace de fusion. Les puissances d'occupation sont la Russie, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

2. L'Autriche s'est engagée à interdire l'établissement de bases militaires étrangères sur son territoire.

3. La participation de l'Autriche à des alliances militaires n'a pas été discutée. L'Autriche n'entend pas signer des traités militaires. Aucun accord n'est intervenu avec les Russes qui empêchent l'Autriche d'adhérer à des organismes internationaux, comme les alliances économiques.

Hier soir, au Kremlin, un banquet d'Etat offert par le premier ministre Boulganine réunissait tous les hauts fonctionnaires du gouvernement soviétique, dont MM. Krouchtchev et Malenkov.

"En raison des entretiens de onzième heure et de la préparation d'un communiqué, M. Raab et les membres de sa suite ont décidé de ne pas quitter la capitale soviétique avant vendredi."

Avant que le traité d'indépendance entre en vigueur, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis seront appelés à en approuver toutes les conditions. M. Leopold Figl, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, a informé soigneusement les chancelleries occidentales sur l'évolution des pourparlers dans la capitale soviétique. On croit savoir que les puissances occidentales ne s'opposent pas au nouvel accord russo-autrichien.

Le gouvernement de Québec a agi sagement en procédant avec prudence et en attendant des résultats de nos propres expériences, étant donné que la santé des enfants est impliquée.

"Néanmoins, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour assurer que la province découvre de cette importante découverte médicale."

"Les premières livraisons du vaccin seront disponibles d'ici une vingtaine de jours. La distribution du vaccin dans les diverses provinces sera faite en rapport de la population", a dit M. Duplessis.

"Une des institutions qui contribueront à la production du vaccin Salk est l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal."

M. Duplessis a dit que l'Institut, qui agrandira bientôt ses laboratoires en vertu d'un octroi provincial de \$800,000, produit déjà plusieurs genres de vaccins, dont le BCG contre la tuberculose. Tous les vaccins sont administrés gratuitement dans le Québec par les unités sanitaires relevant du ministère provincial de la Santé, a dit le premier ministre.

L'actualité en NOIR et BLANC

SITE DES QUATRE HOPITAUX POUR MALADES MENTAUX

Québec (PC). — Le premier ministre Duplessis a dit, hier, que l'on annoncera prochainement les endroits exacts où seront construits les quatre nouveaux hôpitaux pour malades mentaux dans quatre villes du Québec.

A sa conférence de presse, M. Duplessis a révélé que le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, le Dr Lucien Larue, surintendant de l'hôpital St-Michel-Archange de Québec, et M. Jack Latier, industriel de Québec, se sont rendus à Trois-Rivières, Sherbrooke, Joliette et L'Annonciation — dans le comté de Labelle — pour y choisir les emplacements.

Ces trois hommes font partie d'un comité nommé par le gouvernement pour étudier les problèmes de l'hospitalisation dans la province.

La construction de ces hôpitaux, annoncée il y a quelques mois, ajoutera quelque 5,500 lits aux commodités existantes pour le traitement des malades mentaux. Le coût des hôpitaux de Trois-Rivières, Sherbrooke et Joliette sera d'environ \$45,000,000. L'hôpital de L'Annonciation sera plus petit.

Les membres du comité sont revenus, mercredi, de Trois-Rivières.

GAZ ALBERTAIN

Ottawa (PC). — La Trans-Canada Pipe Lines Ltd., à la suite de son échec dans ses tentatives pour obtenir l'assistance du gouvernement fédéral, vient d'annoncer la modification de ses plans pour alimenter de gaz naturel de l'Alberta les principales villes de l'Est du pays.

Les changements apportés dans le programme de cette firme ont pour but d'accélérer la construction du pipeline qui reliera éventuellement l'Alberta à la métropole canadienne.

Un porte-parole a révélé que l'on projette maintenant d'alimenter le Midwest américain au cours de l'année, tout en entreprenant la construction d'une partie du pipeline projeté entre l'Alberta et l'Est du pays, au coût approximatif de \$350,000,000.

ENREGISTREMENT DES TRANSACTIONS

Québec (P.C.). — Les transactions de terrains ou de propriétés

Le Québec représenté par M. Gohier aux entretiens sur la canalisation

Québec (PC). — M. Ernest Gohier, ingénieur en chef du ministère provincial de la Voirie, représentera le gouvernement de Québec aux entretiens relatifs à la canalisation du St-Laurent qui ont été convoqués pour mardi, à Montréal, par l'hon. George Marler, ministre fédéral des Transports.

Le premier ministre Duplessis a déclaré, hier, à une conférence de presse, que les discussions porteront sur les effets de la canalisation à Montréal.

M. Marler a écrit récemment à M. Duplessis pour l'inviter à envoyer un représentant du gouvernement provincial aux pourparlers.

Le premier ministre a dit que la canalisation obligera le gouvernement de Québec à modifier son réseau routier aux approches de Montréal, sur la rive sud du St-Laurent.

La désignation de M. Gohier a été faite après consultation avec le ministre de la Voirie, l'hon. Antonio Talbot.

LE JUGE RINFRET REVISERA LE CODE

Québec, (P.C.). — Le cabinet provincial confiera probablement mercredi à l'ancien juge en chef Thibaut Rinfret, de la Cour suprême du Canada, la tâche de réviser le code civil de la province de Québec.

Le premier ministre Duplessis a dit hier à sa conférence de presse que la nomination serait faite à la réunion du cabinet, la semaine prochaine.

A la récente session, la Législature a destiné \$50,000 pour ce travail et M. Duplessis a déclaré à l'Assemblée législative que l'ancien juge en chef avait consenti d'assumer la tâche.

LA COMMISSION DES VALEURS IMMOBILIÈRES

Québec, (PC). — Le premier ministre Duplessis a révélé, hier, que la nomination des membres de la nouvelle commission des valeurs mobilières, créée durant la dernière session provinciale, aura lieu mercredi prochain.

La nomination de M. Maurice Desy, gérant de la compagnie General Trust of Canada à Québec, a été annoncée non officiellement récemment, mais les deux autres membres de la commission de trois hommes n'ont pas encore été nommés.

La commission sera nantie de vastes pouvoirs pour faire enquête sur les opérations de valeurs mobilières dans la province et empêcher le profitage.

Elle aura son bureau-chef à Montréal, où elle siégera régulièrement, mais elle se réunira aussi à Québec.

Les trois commissaires, nommés à vie, auront un statut semi-judiciaire. Le président gagnera \$11,000 par année et les deux autres membres \$10,000.

100.000
Généreuse collaboration de la S.S.-J.-B. de St-Hubert

Le courrier d'hier a donné \$555 pour porter le grand total à \$86,620. Il manque donc \$13,380 pour atteindre l'objectif de \$100,000.

Il manque \$13,380

Le Comité exécutif des Amis du "Devoir" est heureux de signaler aujourd'hui la magnifique collaboration de la Société St-Jean-Baptiste de St-Hubert.

Cette dernière s'est occupée activement de recueillir des fonds pour assurer la survivance du journal le "Devoir". Une collecte aux portes de l'église

LIRE EN LAGE 4
Un service municipal de l'habitation par Paul SAURIOL

Trente succursales dans l'Ontario, onze seulement dans le Québec

Sur cinquante institutions prêteuses, trois seulement sont françaises

par Pierre VICEANT

(Voici le troisième article d'une série de cinq sur la politique fédérale du logement, plus particulièrement à l'égard de la province de Québec. Cette série d'articles du chroniqueur du "Devoir" à Ottawa, M. Pierre Vigeant, se poursuivra jusqu'à mardi, le 19 avril.)

Ce n'est pas simplement par une coïncidence que la Société centrale d'hypothèques et de logement dont le personnel supérieur est entièrement anglais a favorisé l'élément anglais au détriment de l'élément français. Toute sa politique a convergé vers ce but. De cet esprit de favoritisme, on peut relever de nombreuses manifestations extérieures.

La multiplication des succursales est évidemment un excellent moyen de faire connaître les initiatives de la Société centrale ainsi que les avantages qu'elle offre aux aspirants propriétaires et aux constructeurs, de faciliter leurs démarches, de provoquer les demandes. La Société a ouvert 30 de ces succursales dans l'Ontario. Elle n'en a ouvert que 11 dans le Québec. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'Ontario que dans le Québec l'an dernier.

La Société centrale consent un certain nombre de prêts directs. C'est cependant généralement par l'intermédiaire de sociétés reconnues comme prêteuses qu'elle dispense le crédit à la construction des habitations. La Société centrale a reconnu comme institutions prêteuses cinquante banques et compagnies d'assurance. Trois seulement sont canadiennes-françaises: ce sont la Banque

Canadienne Nationale, la Banque Provinciale du Canada et l'Industrielle. Même en concédant que les institutions financières anglaises sont beaucoup plus nombreuses que les nôtres, nous n'avons sûrement pas été gâtés.

La Société centrale prépare des plans et modèles de maisons à l'usage des aspirants propriétaires et des entrepreneurs. Comme tout le personnel dirigeant est de langue anglaise, ces plans ne tiennent nullement compte des exigences de la famille canadienne-française. Cette méconnaissance de nos besoins particuliers se traduit principalement dans les dimensions que l'on prévoit pour la cuisine et qui sont de 12 x 12, 15 x 8, 18 x 7, 12 x 7.

La Société centrale consacre des sommes relativement importantes aux recherches sur l'habitation. Ces subventions aux recherches ont atteint depuis 1946 la somme de \$2,849,372. Les rapports annuels ne fournissent guère de détails sur l'emploi de ces crédits. En 1952, cependant, le Comité parlementaire des banques et du commerce est parvenu à savoir que l'on avait versé des subventions de \$74,243 pour fins de recherches aux diverses universités canadiennes. La part microbolante des universités françaises avait été de \$2,000 qui était allée à l'Université Laval.

Bâtie contre nous avec notre argent comme avec celui des autres contribuables, la Société centrale d'hypothèques et de logement a pris tous les moyens de soigner notre part du gâteau.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Faute d'accusation légale,
les accusés sont libérésLe juge Lagarde définit le procès devant juge seul et la
juridiction de la Cour des Sessions

par Gilles DUGUAY

Cinq accusés ont été libérés, hier matin, lorsque le juge Lagarde a de nouveau déclaré sa juridiction parce qu'il n'avait pas reçu l'option et la mise en accusation des accusés. Il s'agissait, hier matin, des procès expéditifs. On se souvient que le juge Lagarde a rendu un semblable jugement en ce qui concerne les procès som-

Evidemment, l'affaire continue à faire beaucoup de bruit. On se demande ce qu'il adviendra des accusés ainsi libérés et quelle décision sera prise par ceux qui administrent les rôles et veillent à faire faire les mises en accusation devant les juges.

Le juge Lagarde a dit hier matin qu'il rendait son jugement en vertu du nouveau code ainsi que l'exige l'article 746. Les dispositions du nouveau code ne sont pas cependant de droit nouveau et on peut les retrouver dans l'ancien.

Toute l'argumentation du juge Lagarde, qui se développe sur les 24 pages d'un jugement solidement charpenté, s'appuie sur la définition du procès expéditif (devenu procès devant juge seul selon le nouveau code).

Le juge définit ainsi le procès expéditif: "l'ensemble de procédures qui commencent par la contestation liée sur le litige au moyen du plaidoyer de non-culpabilité, se poursuivent par l'instruction de l'affaire et se terminent par le jugement, ou, s'il y a lieu, par la sentence." Le procès expéditif comprend donc: 1) la mise en accusation (Monsieur, vous êtes accusé d'avoir volé...); 2) les plaidoyers de l'accusé (je plaide coupable ou je plaide non coupable); 3) l'audition de l'affaire; 4) jugement et sentence.

Soumission à la Cour d'appel. Avant de continuer plus loin, le juge Lagarde a déclaré: "Je réitère la position que j'ai prise. Je me soumettrai volontiers à toute décision de la Cour d'appel, la plus haute Cour de ma province, informant mon argumentation; je me soumettrai avec le respect, la déférence et l'estime dues aux juges qui la composent, à leur science et à leur impartialité."

L'argumentation du juge est ensuite la suivante: il démontre, à l'aide de nombreux textes, que la mise en accusation et le plaidoyer entrent bien dans le procès, en font partie, et que seul un juge qui a reçu ces procédures est saisi de la cause.

Ce point de vue a déjà été exprimé par le juge Gagnon et aussi par le juge Lagarde en ce qui concerne les procès sommaires. Mais dans ce dernier jugement, le juge pousse son argumentation plus à fond.

Le juge Proulx

Le juge Willie Proulx a rendu récemment une décision contraire à celle du juge Oscar Gagnon et à celle du juge Lagarde.

IMPÔT

SUR LE REVENU

CONSULTEZ

RENE DUPUIS

Comptable public licencié

6590 St-Laurent GR. 1432

maires, il y a quelque temps.

Questionné sur le sujet, Me Gabriel Houde, procureur de la Couronne, a déclaré qu'il ferait tout simplement rapport au Procureur Général. Me Houde a ajouté que la Couronne ne peut en appeler du jugement du juge Lagarde sur les directives précises du Procureur général.

celle qui vient de rendre le juge Lagarde. Ce dernier, hier matin, a étudié les arguments du juge Proulx. Il a étudié les causes que le juge Proulx avait citées pour démontrer que le procès commençait avec l'enquête et audition et que le juge qui recevait la mise en accusation et le plaidoyer n'était pas saisi de la cause à l'exclusion de tout autre juge.

Le juge Lagarde a démontré que plusieurs causes citées ne s'appliquaient pas et que les autres pouvaient contenir des arguments en faveur de sa thèse.

Le juge Proulx avait aussi décidé que la Cour des Sessions de la Paix avait, même aux yeux du code criminel, une existence légale.

On sait que la Cour des Sessions de la Paix a été créée par l'Assemblée législative provinciale. Le code criminel ne parle jamais de la Cour des Sessions de la Paix. Il ne parle que des juges des Sessions de la Paix.

Importance de la distinction. On conçoit l'importance de la distinction. Si la Cour existe légalement en droit criminel, c'est la Cour qui juge par l'intermédiaire de ses membres. C'est la Cour qui est saisie d'une cause et non un juge en particulier. On pourrait donc agir comme devant la Cour supérieure où n'importe quel juge peut entendre et décider les procédures préliminaires, les incidents, motions, requêtes, et un autre juge peut instruire l'enquête et l'audition et rendre jugement sur le fond.

En est-il de même de la Cour des Sessions de la Paix? Le juge Lagarde décide que sur les matières provinciales, la Cour des Sessions, comme telle, existe. "Quand le juge des Sessions de la Paix instruit un procès en matière provinciale, sur laquelle il a compétence (v.g. loi des véhicules motorisés), il préside la "Cour des Sessions de la Paix" tout comme le juge de la Cour supérieure, lors d'un procès, préside la "Cour supérieure".

Matières criminelles. Il n'en est pas de même dans les matières criminelles, dit le juge, parce que nul ne peut reconnaître la "Cour des Sessions de la Paix" comme Cour de juridiction criminelle. Tout ce que le code criminel reconnaît, ce sont des juges des Sessions qui reçoivent, chacun individuellement, leur juridiction. "Quelle est alors la valeur d'une accusation criminelle portée devant la "Cour des Sessions de la Paix"? Cette Cour, n'existant pas en regard du code criminel, ne peut s'arroger le droit d'instruire une accusation qui n'est pas de sa juridiction. Et toute accusation

La vie du Droit

Le Droit n'a jamais été que du bon sens et de la logique codifiée en sorte que les solutions qu'il impose doivent être conformes à l'équité.

ainsi portée est nulle "ab initio". Plus loin, le juge Lagarde ferme son argumentation en disant: "Les dispositions qui traitent du "procès expéditif" (maintenant "procès devant le juge") sont de droit statutaire. Quand le législateur s'est exprimé clairement on ne peut changer "le sens, l'intention et l'esprit véritable" de sa loi (art. 15 loi de l'interprétation). Sous prétexte de coutume ou d'inconvénients (voir art. 697 du nouveau code), inconvénients qui tiennent plus de l'imagination que de la réalité des faits, on ne peut renverser la décision du Parlement en lui faisant dire le contraire de ce qu'il a énoncé. Les textes des articles 472 à 478 sont d'un sens trop évident pour être laissés à une interprétation débridée."

Le jugement rendu, le greffier inscrit sur les dossiers devant lui: "Aucune accusation légale n'étant portée contre l'accusé, celui-ci est libéré."

On croit que si cette décision est maintenue ou si on décide de l'appliquer sans que la Cour d'appel ne se désistât des causes dont ils ont été saisis par la réception du plaidoyer et de la mise en accusation et qu'une nouvelle mise en accusation sera faite devant le juge qui sera appelé à juger la cause.

ICI ET LÀ
AU PALAIS

Pour avoir été ivre au volant, un accusé a été envoyé en prison pour un mois, hier matin. C'est la sentence à laquelle devront faire face désormais les accusés trouvés coupables d'ivresse au volant. En plus de la prison, George Geoghegan, 47 ans, 6588, rue Christophe-Colomb, devra payer les frais de la cause et son permis de conduire a été annulé pour trois mois.

Le 20 avril, le juge Omer LeGrand décidera s'il doit envoyer la Blanche et les deux Noirs, accusés du meurtre d'un Polonais, subir leur procès devant les Assises.

Lionel Bradshaw, 25 ans, représenté par Me Alexandre Chevalier, c.r., Reginald Springer, 25 ans et Ruth Ryan, 21 ans, ont subi leur enquête préliminaire hier matin. Me Maurice Cousineau, procureur de la Couronne, a versé au dossier la sténographie de l'enquête du coroner.

Les Noirs et la Blanche sont accusés d'avoir assassiné J. Jankowski, 30 ans, immigré polonais, propriétaire d'une maison de chambres, au cours d'une bagarre survenue dans la chambre que la victime venait de louer aux trois accusés.

Le Barreau du Saguenay réclame des juges

Le Barreau du Saguenay réclame la nomination de dix juges de la Cour supérieure. Une résolution dans ce sens a été proposée par



Me J.-Victorien Tremblay, d'Alma, contre le nombre des juges est demeuré sensiblement le même. Lors d'un juge tombe malade, tout son district en souffre car personne ne peut le remplacer. A Roberval, certaines causes importantes prennent des années avant d'être entendues.

Des copies de la résolution seront envoyées aux gouvernements fédéral et provincial.

Il n'y a pas de revision
des cautionnements

Un juge de la Cour supérieure n'a pas juridiction pour reviser un cautionnement accordé par un juge des Sessions de la Paix ou par un magistrat. C'est la décision qu'a rendue, hier, la Cour d'appel.

Un nommé Bernard Gareau, du district de Terrebonne, avait été accusé d'avoir conspiré pour frauder le public. Il a comparu devant un juge des Sessions de la Paix qui a fixé son cautionnement à \$5,000 sur immeuble à être fourni par deux personnes solvables.

Il a subi son enquête préliminaire et a été envoyé subir son premier procès aux Assises. A ce moment, le juge l'a laissé en liberté sous le même cautionnement. Cité devant les Assises pour son procès, il a demandé au juge que la cause soit remise à plus tard.

L'honorable juge Prévost, qui présidait les assises de Terrebonne, l'a laissé en liberté sous le même cautionnement. C'était donc toujours le cautionnement fixé lors de la comparution par le juge des Sessions de la Paix.

Gareau a présenté devant le juge en chef adjoint une requête pour modifier le cautionnement. Le juge en chef adjoint a assigné un juge, autre que le juge Prévost, pour entendre l'affaire. Ce juge a changé le cautionnement et a prescrit un dépôt de \$3,000.

La Couronne en a appelé de cette décision en disant: "Un juge de la Cour supérieure, avant une juridiction concurrente avec un juge des Sessions de la Paix, un juge de comté ou un magistrat

de district ne peut reviser, modifier le jugement d'un autre juge possédant une juridiction concurrente en matière de cautionnement."

La Cour d'appel a décidé: "L'ordonnance du magistrat ou du juge des Sessions, quand elle accorde et fixe un cautionnement n'est pas susceptible de révision." La Cour déclare que le juge des Sessions et le magistrat sont dans un état de parité parfaite avec le juge de la Cour supérieure en ce qui concerne le cautionnement.

La Cour décide donc que l'ordonnance du juge fixant le dépôt de \$3,000 est nulle de nullité absolue, faute de juridiction.

Lorsque le cautionnement a été refusé, la situation est différente, le Code criminel prévoit une procédure d'appel. Mais lorsqu'un cautionnement a été accordé et fixé, c'est celui-là que l'accusé doit subir, il ne peut le faire réviser.

L'EUROPE

En autocar \$1157

60 jours TOUT COMPRIS

France — Italie — Espagne

Angleterre — Suisse

46 voyages annuels dirigés par

PAUL LACOSTE

docteur de l'Université de Montréal

et Radio-Canada de Paris

DEPART LE 25 MAI

à bord du magnifique paquebot

"SAKONIA"

HOTELS DE 1er ORDRE

Départ expédié sur demande

VOYAGES MACKAY

1927 AVE CLINTON — RE. 1-7605

LE BRIDGE

B-1015

DERNIÈRES RESSOURCES

Alors que les impasses comportent des risques de pertes, elles doivent être considérées comme des dernières ressources. Avant le recours à une impasse, le joueur épuisera tout d'abord les possibilités de réaliser son contrat sans risque. Très souvent, grâce à une élimination suivie d'une mise en main, sans aucun effort supplémentaire, le contrat sera réalisé par un simple effet de la distribution.

Donneur: Sud

Personne vulnérable

NORD

V 10

A V 6 5

A 9 7 4 3

A V

OUEST

D 8 5 4 3

V 10 4

V 6

9 6 5 4

SUD

A R D 9 8 3

R 5 2

D 10 8 3

SUD

1 passe

3 (2) passe

5 passe

passe

passe (suite à la page 10)



Le champion Malheur Cold Cash, issu de parents champions. Elevé par son propriétaire, M. S. W. Scarpe, Pointe-à-la-Paix, P.Q.

Jugé le meilleur...once pour once!

C'est au meilleur sujet que le juge décerne le prix qui en fait un champion. Or le whisky canadien Lord Calvert est aussi un champion. Ceux qui connaissent son délicieux bouquet, sa saveur moelleuse et douce, sont d'accord pour le juger le meilleur. Once pour once, il n'y a pas de meilleur whisky que le Lord Calvert.



LORD CALVERT

Canadian Whisky

CALVERT DISTILLERS LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

Mastercraft

CLOTHES LTD

"Les Plus Grands Spécialistes en Vêtements au Pays"

offrent cette semaine...

LES PLUS
BEAUX TISSUS
DE L'OUEST
D'ANGLETERRE

COMPLETS
FAITS A LA MAIN \$59.50
DANS NOS ATELIERS

• Choix de Modèles
• Toutes les Couleurs

★ Ajustement parfait garanti

26 SEMAINES POUR PAYER

Mastercraft

CLOTHES LTD

6580 ST-HUBERT — CR. 2149*

• Ouvert
jusqu'à 10 h.
les vendredis
soir

• Entre les
rues Beaubien
et St-Zotique

Balance de Ligne
PALETOTSPour le
PRINTEMPS

- Couleurs assorties
- Styles variés
- Grandeurs 34 à 44

Régulier jusqu'à \$50.

Spécial

\$29.50

Complets Worsted

confectionnés dans de bons tissus anglais et offerts dans un grand choix de couleurs, plusieurs de ces complets se détaillant jusqu'à \$55. En spécial...

Voyez notre assortiment complet de chemises — chaussures — cravates

Bonin

FRÈRE LEE

901 est, Ste-Catherine — Tels: HA. 6878 — PL. 6930

VOTRE VIN DU
DIMANCHE

pour le repas en FAMILLE

ou au RESTAURANT

A votre choix:

Avec les viandes rouges
et le fromage

53 C - ROYAL KEBIR

54 D - BEN AFNAM

(deux vins ROUGES de table)

Avec les viandes

blanches

93 B-ROSE D'ANJOU

(demi-sec)

99 F - MARC BREDIF

(Vouvray demi-sec)

97 F - CHATEAU DE

CHAMBOUREAU

(demi-sec)

Avec les poissons,

les crustacés,

les coquillages

97 F & 93 B

(servis frais)

Avec les desserts,

entremets et fruits

97 C - DE NEUVILLE

(Anjou Saumur ROSÉ

pétillant)

90 E - MARC BREDIF

(Vouvray mousseux)

aussi 97 F et 99 F

Ces vins mettront

du sur

votre table, dans vos

verres, dans vos cœurs.

Bien spécifier les numéros

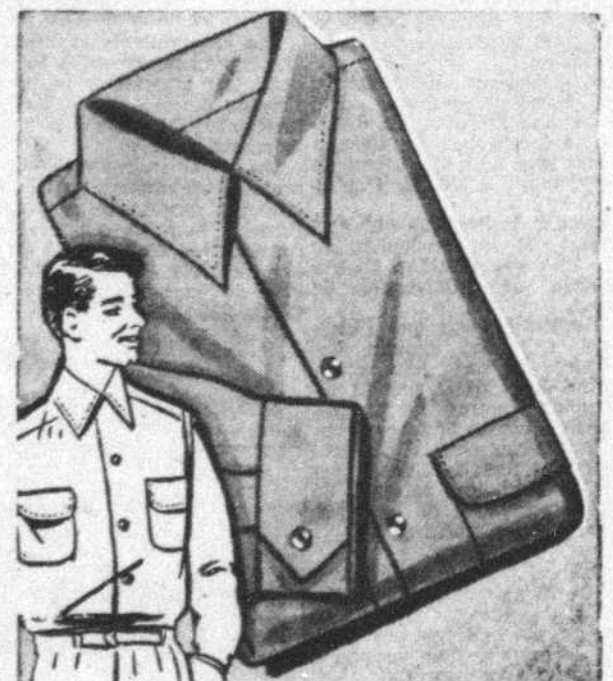
de code et les noms de

marque.

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus:

9 heures à 5 heures 30.

EATON

Chemises sport
POUR HOMMES! BAS PRIX!

Toutes ces chemises ont été prises parmi les marques courantes de fabricants connus. Tailles petites, moyennes et grandes, quelques-unes très grandes dans le groupe. Belle confection, manches longues, confection soignée, coupe confortable. Encolures 14 à 17 1/2. Gaborline rayonne — 2 poches à rabat — Bleu, gris, vert et brun. Egalement un groupe de broadcloth coton, flanelle coton, viscose rayonne et coton "Dan River".

PRIX
SPECIAL
EATON

3.49

3 pour 10.00

ARTICLES POUR HOMMES (MT-28)

AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITEE

OF MONTREAL



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI 15 AVRIL 1955

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

HA. 9201 — 24 est, rue St-Paul



Nehru empêchera la formation d'un bloc anti-occidental

Nouvelle-Delhi. (Reuter). — Le premier ministre Nehru s'efforcera d'empêcher que la conférence afro-asiatique de Bandoeng ne suscite la naissance d'un bloc anti-occidental et anti-blanc. C'est du moins ce qu'on apprend de source diplomatique à la Nouvelle-Delhi.

Dans les mêmes milieux, on précise que l'homme d'Etat s'opposera à toute discussion publique touchant la question de Formose, de crainte que les 29 nations représentées à la conférence, qui s'ouvre la

semaine prochaine, ne soient amenées à prendre des attitudes trop rigides. Convaincu du bien-fondé des revendications de Pékin au sujet de Formose, M. Nehru continue cependant d'espérer un règlement par voie de négociations.

En outre, le premier ministre est pressé certain d'avoir des conversations privées avec M. Chou En-Lai concernant le problème de Formose, conversations tendant à une solution pacifique de la crise.

Nouveau blocus de Saïgon

Paris. (Reuter). — Les armées tier sur la place du marché à Saïgon, 75 milles au sud-est de Saïgon.

La secte Hoa Hao est l'une des armées privées du "front uni" qui accusent le gouvernement, appuyé par les Américains, d'exercer un régime autocratique. Cette armée a réimposé le blocus de concert avec l'armée du Binh Xuyen.

Alors que la trêve tirait à sa fin plus tôt cette semaine, des milliers de gens ont fui Saïgon. Les armées privées avaient accusé antérieurement le premier ministre de massacrer de nouvelles troupes dans la ville afin de lancer une grande contre-attaque à l'expiration de la trêve.

Au cours des deux derniers jours, Baïac a renouvelé ses attaques contre les troupes de guet détenues par les soldats du gouvernement et par les auxiliaires de la secte Cao Dai, à la frontière de son territoire. Ces opérations visaient à s'emparer d'armes et de munitions.

AFP signale que le mécontentement grandit parmi les paysans qui sont les principales victimes de la lutte entre les chefs d'armées privées et le gouvernement.

Durant la nuit, ces armées privées obligent les paysans à creuser des tranchées ou à abattre des arbres à travers les routes. Durant le jour, les patrouilles blindées de l'armée vietnamienne forcent les paysans à remplir les tranchées et à enlever les arbres qui bloquent les routes.

Invitation russe

Ottawa. (P.C.) — Une revue soviétique a publié une invitation aux artistes canadiens à entreprendre une tournée des salles de théâtre et de concert de l'URSS.

Cette invitation a été lancée dans un article intitulé "L'artiste canadien". Elle est accompagnée d'une lettre de M. Kogan, un compositeur russe, qui propose une tournée d'artistes russes venus visiter l'Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, l'an dernier. La revue a été distribuée à Ottawa, hier, par l'ambassade soviétique.

L'invitation survient à la suite du désir manifesté par le Soviet suprême de voir des parlementaires canadiens visiter la Russie en même temps que des parlementaires russes agissent à l'inverse. Le président des Communes, M. Beaudouin et celui du Sénat, M. Wishart Robertson, étudient présentement cette suggestion.

gent qu'elle possédait.

Devant la menace, Mme Bédard dut s'exécuter et remit à l'homme une somme de \$2,000. Ce dernier prit aussitôt la fuite au pas de course.

La Sûreté poursuit son enquête.

Les observateurs soulignent que, par suite des entretiens qu'ont eus à Washington les chefs de la diplomatie américaine et M. V.K. Krishna Menon, le gouvernement de l'Inde connaît beaucoup mieux la position des Etats-Unis envers la situation formosane. Aussi, M. Menon, qui est le conseiller de M. Nehru en matière de politique étrangère, jouera-t-il probablement un rôle majeur dans la préparation des projets de résolution de la conférence.

M. Nehru croit beaucoup à l'importance des conférences comme celle de Bandoeng aux fins d'échange des vues. Mais il s'oppose à la formation des "blocs", qui tendent à favoriser les uns au détriment des autres dans la guerre froide. De cette conférence, M. Nehru espère les résultats suivants:

1. L'examen approfondi et l'approbation des cinq principes de la coexistence incorporés dans les traités sino-indiens sur le Tibet. Ces principes sont: le respect mutuel, la non-agression, la non-immixtion dans les affaires intérieures, l'égalité et avantage mutuel, coexistence pacifique.

2. Débat sur la question de la bombe à hydrogène. On prévoit que M. Nehru, qui a fréquemment préconisé l'interdiction de la bombe, dirigera le débat.

3. Accroissement de la coopération économique parmi les nations asiatiques. M. Nehru se prononcera en faveur de l'aide économique de l'étranger pourvu que celle-ci n'aliène pas l'intégrité politique des nations qui en profitent.

Ottawa à la recherche de son incendiaire d'églises

Ottawa. (P.C.) — Alors que les églises sont gardées et que des patrouilles spéciales de policiers sont de faction à travers la capitale, Ottawa attend un nouveau coup du pyromanie qui s'en prend particulièrement aux églises.

La police a admis posséder peu d'indices dans ses recherches pour mettre la main sur l'incendiaire à qui on attribue quatre incendies d'églises et un feu dans une maison de rapport en ces dernières semaines. Les autorités croient qu'il frappera de nouveau sous peu.

Deux alarmes ont été sonnées mercredi soir à Ottawa pour des commencements d'incendie dans

un restaurant et une salle de quilles, mais ces deux feux ont été accidentels. Toutefois, deux autres incendies dans le village de Moose Creek, situé à 38 milles à l'est d'Ottawa sur la voie principale du Canadien National entre Ottawa et Montréal, ont attiré l'attention.

L'un a détruit la petite gare et quelques marchandises. L'incendie a interrompu les communications télégraphiques et a nécessité le détournement des trains sur une voie secondaire quand la chaleur a mis le feu aux traverses de la voie principale. L'autre feu, survenu plusieurs heures plus tard, a détruit une maison abandonnée.

La cause des deux incendies demeure un mystère et l'inspecteur Frank Gardner, du commissariat des incendies de l'Ontario, venu à Ottawa pour enquêter en rapport avec l'épidémie de feux dans les églises, serait en route pour le village de Moose Creek afin d'y faire des investigations.

A Ottawa, des volontaires des organisations paroissiales ont fait le guet durant la nuit de jeudi à divers endroits du centre de la ville, dans le secteur où l'incendiaire a frappé jusqu'ici. Ils projetaient d'en faire autant la nuit dernière.

Les autorités disent que la vague d'incendies criminels a apparemment commencé le mois dernier avec un petit feu dans l'église anglicane St. John. Il fut suivi d'un autre, quelques semaines plus tard, dans l'église catholique Ste-Thérèse. Les deux incendies ont éclaté dans le sous-sol et ont causé peu de dommages.

Le dimanche de Pâques, un feu éclata dans le sous-sol du temple

Chalmers, de l'Eglise Unie, détruisant la salle de catéchisme dominical et causant pour \$300,000 de dommages. Quelques heures plus tard, un autre incendie ravagea une maison de rapport, de l'autre côté de la rue.

Mardi soir, l'incendiaire frappa de nouveau en tentant de brûler la cathédrale Christ Church, la plus grande église anglicane de la capitale fédérale. Selon les autorités des incendies, le feu s'est éteint parce que le pyromanie a fermé la porte d'une armoire où il avait placé des journaux enflammés.

Les autorités ont averti les propriétaires de toutes les salles publiques et des maisons de rapport de tenir leurs établissements fermés à clef durant la nuit ou d'exercer une surveillance spéciale.

Une femme se fait enlever \$2,000 à la pointe du revolver

La Sûreté municipale recherche encore, hier soir, un individu qui a commis un vol à main armée de \$2,000, hier avant-midi.

La victime est Mme C.A. Bédard, 1449, rue Valois, une femme d'affaires qui exploite un commerce de tabac en gros. Alors qu'elle se trouvait seule chez elle, la sonnerie de la porte-avant se fit entendre. Elle se rendit pour ouvrir, mais avait à peine fait le geste qu'un individu non masqué lui braqua un revolver sous le nez.

L'individu lui remit le revolver

Centenaire de "La Capricieuse"

Au banquet de la "Compagnie générale transatlantique", hier soir, le maire Drapeau emprunte le discours de son prédécesseur d'il y a un siècle, le docteur Wolfram Nelson, à l'adresse du commandant de Bellevue.

"Votre arrivée parmi nous a comblé de joie tous nos concitoyens, et l'immense foule qui vient avec moi de vous souhaiter la bienvenue, témoigne d'une manière trop vive l'impression profonde qu'elle a faite sur notre population, pour que je puisse rien ajouter au témoignage de la satisfaction générale.

"M. le Commandant, rien ne doit vous surprendre dans cette cordiale réception; la population tout entière a compris tout ce qu'elle devait au noble marin français, chargé par Sa Majesté l'Empereur des Français, d'une mission spéciale auprès des autorités du pays, et c'est pour cela qu'avec nous, elles ne négligeront rien pour rendre utile et agréable votre mission parmi nous."

Ainsi parlait le maire de Montréal de 1855. Hier soir, le maire Jean Drapeau a repris ces paroles de son prédécesseur d'il y a un siècle, le docteur Wolfram Nelson, s'adressant au commandant de la corvette La Capricieuse, M. de Bellevue, que la ville de Montréal accueillait par un banquet officiel au St. Lawrence Hall, hôtel sélect du temps. La Capricieuse mouillait à Québec. Premier navire français à remonter le fleuve Saint-Laurent depuis le régime anglais au Canada.

Hier soir, M. Drapeau portait la parole au dîner offert au Ritz-Carlton, par la Compagnie générale transatlantique à l'occasion de la première escale chez nous du cargo français Ville de Montréal. Ce navire fera le service entre des ports européens et les Grands Lacs. Pour le moment, il est retardé et n'arrivera ici que dimanche.

Le dîner d'hier marquait aussi le centenaire de la Compagnie générale transatlantique. Le maire Drapeau a voulu également rappeler celui du voyage de "La Capricieuse", puisant dans les pages jaunies de la "Minerve", journal de l'époque.

Le conseil municipal d'alors avait ouvert largement la bourse de Concordia pour accueillir dignement M. de Bellevue. Il vota un déboursé de 250 livres sterling, environ \$1,000 de notre monnaie. La "Minerve" publia le menu

plus de tout dans

le veston sport conçu par "The Tailored Man"



harry gold
"The Tailored Man"
PORTE VOISINE DU THEATRE PRINCESS
Stationnement gratuit à 1215, Square Phillips

Des draps de haute qualité, tissés à la main en Ecosse, spécialement pour nous... des modèles qui plaisent par leur richesse et leur résistance... Toutes les couleurs nouvelles, des charbons de bois et des roses, aux noirs et aux bruns carbonés... Deux ou trois boutons, poches appliquées ou coupées, ouvertures au centre ou sur le côté. Voyez-les aujourd'hui. Ils sont extraordinaires. Ils ont également été confectionnés dans le fameux modèle

California STRAIGHT

à partir de \$35.

26 semaines pour payer

Le t. h. Massey passe la journée dans la métropole

Le gouverneur général du Canada, le T. H. Vincent Massey, doit passer la journée dans la métropole où il visitera le nouvel édifice du Royal Edward Laurentien Hospital, sur la rue St-Urbain, au cours de l'après-midi. Le soir, il sera l'hôte du régiment de la Garde des Grenadiers canadiens, dont il est le colonel honoraire.

M. Massey, qui arrivera de Toronto, descendra de son wagon privé à la gare Windsor, à 10 h. 30 ce matin, alors qu'il recevra les honneurs d'une garde spéciale qui sera de service auprès du wagon vice-royal toute la journée.

Pour sa visite à l'Hôpital Royal Edward Laurentien, le vice-marchal de l'Air A. Raymond agira comme aide de camp honoraire de M. Massey qui sera également accompagné du capitaine Adam Butler, aide de camp de service.

A 8 heures, Son Excellence sera accueillie au manège régimentaire de la Garde des Grenadiers canadiens, sur l'avenue de l'Esplanade, par le commandant le lieutenant-colonel Y.P. Phelan, et l'adjutant, le major W. Durrant. Une garde d'honneur lui présentera les armes. M. Massey adressera la parole à l'issue du dîner au mess des officiers. Il visitera le mess des sergents et rencontrera les membres de la fanfare pour ensuite s'arrêter quelques instants au musée régimentaire.

Après avoir passé la nuit dans son wagon à la gare Windsor, M. Massey quittera Montréal samedi matin, à destination d'Ottawa.

Comme on le constate, il n'est

MESSAGERE DE "CONCORDIA". — Le Canadien National inaugurera, le 24 avril prochain, un nouveau train rapide, le "Super Continental", entre Montréal et Vancouver. Pour marquer cet événement, S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, enverra les armes de "Concordia" en sucre d'érable à ses collègues des autres grandes villes canadiennes. On voit ici M. Drapeau montrant son cadeau à la jolie jeune fille qui sera sa messagère, Mlle Geneviève Gaudet, employée du contentieux du Canadien National. (Photo Canadien National)

La politique provinciale

Le ministère de la voirie ignore la route Tadoussac-Chicoutimi

par Pierre LAPORTE

Le ministère

D'après les plus récents rapports du ministère de la voirie, il ne semble pas que la route reliant Sept-Îles-Baie-Comeau-Tadoussac-Chicoutimi, qui mettrait la rivière Saguenay définitivement hors d'état de nuire.

Le rapport de 1954 parle encore plus longuement de cette route. On précise même que c'est un traversier qui permettra de franchir le Saguenay.

On relève dans le rapport la phrase suivante: "La route provinciale No 15 va présentement de Québec à Baie-Comeau, un itinéraire de 282 milles. Entre la Baie-St-Catherine et Tadoussac, l'embouchure de la rivière Saguenay, large de deux milles, se franchit par bateau passeur."

Or c'est précisément cet obstacle "large de deux milles" que la Chambre de commerce du Saguenay trouve infranchissable. Le même rapport déclare: "La seule route praticable actuellement et en bonne voie d'amélioration est bloquée à Bersimis et à Tadoussac. Printemps et automne, la rivière Bersimis ne se traverse pas à cause des glaces qui arrêtent la navigation, sans pouvoir supporter les charges lourdes. L'été, il faut attendre de chaque côté A. Tadoussac, il faut encore savoir attendre le traversier, la tempête et les vents, sans parler des glaces et de la brume. De plus, le trafic lourd est rigoureusement limité. La route existe, mais la vitesse est limitée aux deux endroits. Qu'on construisse le pont de la Bersimis, c'est le vœu de toute notre population; qu'on améliore la traversée de Tadoussac, c'est encore notre désir, mais si l'on veut régler complètement notre problème des routes, il faut

La voirie

Le ministère de la voirie, nous le jugeons pas, — semble d'avis contraire.

Dans son rapport de 1953 il dit: "La route no 15, qui va de Québec, par Tadoussac, jusqu'à Baie-Comeau, représente un itinéraire de 280 milles. Le ministère, en 1952, a entrepris son prolongement jusqu'à Sept-Îles, en venant vers Baie-Comeau, et les contrats ont été accordés pour un premier parcours de 60 milles, à travers un pays paillardement neuf, mais qui représente moins d'obstacles géographiques que les autres 60 milles de la section à l'est de Baie-Comeau".

question que de Québec-Tadoussac-Baie-Comeau-Sept-Îles. Nulle part on ne mentionne la route Tadoussac-Chicoutimi, qui mettrait la rivière Saguenay définitivement hors d'état de nuire.

Le rapport de 1954 parle encore plus longuement de cette route. On précise même que c'est un traversier qui permettra de franchir le Saguenay.

On relève dans le rapport la phrase suivante: "La route provinciale No 15 va présentement de Québec à Baie-Comeau, un itinéraire de 282 milles. Entre la Baie-St-Catherine et Tadoussac, l'embouchure de la rivière Saguenay, large de deux milles, se franchit par bateau passeur."

Or c'est précisément cet obstacle "large de deux milles" que la Chambre de commerce du Saguenay trouve infranchissable. Le même rapport déclare: "La seule route praticable actuellement et en bonne voie d'amélioration est bloquée à Bersimis et à Tadoussac. Printemps et automne, la rivière Bersimis ne se traverse pas à cause des glaces qui arrêtent la navigation, sans pouvoir supporter les charges lourdes. L'été, il faut attendre de chaque côté A. Tadoussac, il faut encore savoir attendre le traversier, la tempête et les vents, sans parler des glaces et de la brume. De plus, le trafic lourd est rigoureusement limité. La route existe, mais la vitesse est limitée aux deux endroits. Qu'on construisse le pont de la Bersimis, c'est le vœu de toute notre population; qu'on améliore la traversée de Tadoussac, c'est encore notre désir, mais si l'on veut régler complètement notre problème des routes, il faut

Collège Saint-Denis
CENTRE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Affilié à l'Université de Montréal

DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Etudiants doués et surdoués

Examen psychologique Service d'orientation

4152, rue Saint-Denis, Montréal, B.E. 6219

UN TRAVAIL DE BÉNÉDICTIN

Relater l'histoire de votre famille et dresser votre arbre généalogique exigent des recherches patientes et méticuleuses. Mais la tâche ne rebute jamais nos spécialistes qui complètent un document irréfutable.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal 179, Boul. Haussmann, Paris

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 420-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et de l'Associated Press of America. Le "Devoir" est autorisé à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$14.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité canadienne postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

VENDEUR 15 AVRIL 1955

Un service municipal de l'habitation

M. le maire Drapeau a prononcé, mercredi soir, des paroles qui appellent quelques commentaires; devant l'Association des Constructeurs d'Habitations du Québec, il a préconisé l'établissement d'un service municipal de l'habitation dans le plus bref délai. Souhaitons que ce vœu se réalise. Mais apparemment ce n'est pas encore certain; le maire a précisé qu'il a demandé à l'administration de créer un tel service. Cette formule laisse croire que l'Exécutif n'est pas gagné à cette idée, et que le maire a saisi l'occasion de rendre sa démarche publique afin de lui donner plus de poids et de forcer un peu la main à ses collègues de l'Exécutif.

Il est vrai que M. Drapeau donne si peu d'envie à son projet qu'on peut se demander s'il sera efficace en supposant qu'on l'adopte. Il avait déjà suggéré, il y a quelques semaines, une coordination des divers services municipaux qui s'occupent à divers titres de l'habitation, afin de faciliter les démarches préliminaires aux constructeurs. Tel serait à peu près l'objectif du nouveau service; le maire a dit mercredi: coordonner les efforts des constructeurs, les aider et diriger.

C'est tout à fait insuffisant pour résoudre la crise actuelle. L'activité relative de la construction ne doit pas nous induire en erreur. Le coût de la construction dépasse les moyens d'au moins 75 p. 100 des familles montréalaises. Cela vaut non seulement pour ceux qui veulent devenir propriétaires, mais tout autant pour les autres. M. Drapeau insiste sur le fait que 60 à 70 p. 100 des Montréalais préfèrent être locataires, mais les loyers rentables actuels sont inaccessibles aux trois quarts de notre population.

Cela apparaît clairement dans le fait que pour l'ensemble du pays, la construction a été inférieure chaque année depuis 1945 à l'augmentation du nombre des familles. De 1946 à 1953, 673,000 logements ont été construits, mais pendant le même temps, le nombre des familles a augmenté de 740,000. En tenant compte des maisons détruites pour diverses raisons, le retard est de l'ordre de 100,000 logements; et comme il manquait au moins 150,000 logements en 1946, le déficit est maintenant d'un quart de million.

Si telle est la situation pour l'ensemble du Canada, elle est proportionnellement beaucoup plus grave à Montréal qu'ailleurs. Les renseignements qu'apporte cette semaine Pierre Vigeant sur la part dérisoire que notre province obtient dans les prêts fédéraux — pour 1954 à peu près le tiers de ce qu'a reçu l'Ontario — permettent d'en conclure que le manque de logements est plus accentué à Montréal que dans n'importe quelle autre centre métropolitain du Canada.

L'Ontario, qui a reçu trois fois autant que Québec en prêts fédéraux, a jugé nécessaire de recourir en outre aux prêts et subventions d'Ottawa pour la construction de logements à loyers modiques, tandis que le Québec n'en bénéficie aucunement. M. Drapeau estime que les grandes conciergeries ne conviennent pas à nos familles nombreuses qui ont besoin de logements spacieux. Fort bien; toutefois les logements plus spacieux seront forcément plus coûteux, alors ce n'est pas une raison d'écarter les subventions, mais au

BLOCS-NOTES

Conférence de Bandung, affirmation de l'Asie

Lundi va s'ouvrir la conférence de Bandung en Indonésie. Pour la première fois, croyons-nous, les États souverains d'Afrique et d'Asie se réunissent entre eux. Il y aura là représentés une trentaine d'États afro-asiatiques, et pas une seule puissance occidentale. L'Asie veut affirmer sa force nouvelle et ses ambitions; elle entraîne avec elle quelques pays d'Afrique, sous l'étendard de l'anticolonialisme.

Quelle influence s'exercera-t-elle? Outre le Japon, seul État asiatique industriellement équipé, mais sur qui pèsent encore la défaite, l'occupation et le soupçon de rester dans l'orbite américaine, il y aura: l'Inde de Nehrou, la Chine communiste et les États arabes. Comme ceux-ci restent divisés, on s'attend que les grands rôles reviennent à l'Inde et à la Chine.

Celle-ci accorde assez d'importance à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande en sont exclus. Restait l'Afrique du Sud: elle fut depuis quelques semaines. Après rayée des listes d'invitation à cause de son racisme. On sera donc entre hommes "de couleur".

Fallait-il inviter la Chine? Quelle est la mesure de sa liberté? N'adhère-t-elle pas fermement au système soviétique; ne serait-elle pas une sorte de Dominion au sein de l'Empire communiste dirigé de Moscou? On a estimé qu'il serait ridicule de bannir le plus grand État asiatique d'une conférence où l'Asie et l'Afrique prétendent s'affirmer. Par contre, la Chine de Tchang Kai-Shek a été unanimement oubliée: cette conclusion est symptomatique, elle nous permet de mesurer quel rôle joue l'Asie dans l'intervention américaine à Formose.

Un parlement bariolé

Cela dit, Bandung donne l'impression d'un immense Parlement sans structure, duquel n'importe quel peut sortir. Toutes les tentatives de d'ancres et toutes les chicanes occidentales n'est même pas discutables (sauf la

Lettre de Londres

Dans une capitale sans journaux...

Maurice de GRANDSELVE

Londres. — La situation est unique sans précédent en Angleterre ou ailleurs. Voici plus de deux semaines que le pays est privé de tous ses grands journaux nationaux. Le manque de nouvelles isole et désespère le public. Pourtant, on a l'impression qu'aucun effort bien sérieux n'est entrepris par le gouvernement, l'Association des propriétaires de journaux ou les deux grands syndicats auxquels adhèrent les 700 ouvriers qui paralysent Fleet Street.

Lors de l'unique grève générale qui se produisit avant la guerre, la presse de Londres s'était mobilisée et avait fait paraître une feuille commune donnant un sommaire de nouvelles et des explications sur la situation. De son côté, Transport House, siège de la confédération des syndicats, imprimait un journal d'une page exposant le point de vue des grévistes. Mais aujourd'hui, le ministère du Travail, le patronat et les syndicats paraissent demeurer oisifs devant une crise sans parallèle qui a un puissant effet soporifique sur le pays tout entier. Le public a déjà traversé quinze jours de rêve.

Tout est irréel: la politique, dont la radio ne donne qu'un vague écho, les événements nationaux et encore plus ceux de l'étranger, les activités commerciales et sportives. Tout paraît avoir été mis au ralenti comme par enchantement. A part la BBC, il n'y a pour renseigner les Britanniques que la presse de province dont il est difficile de trouver des exemplaires à Londres, et le Daily Worker, seul organe communiste britannique.

Le cas du "Daily Worker"

Cette exception est significative. Le journal communiste, semblé-il, peut paraître sans les services des grévistes. Leur a-t-il accordé l'augmentation réclamée par les négociations prévues par la cour d'arbitrage? Ou bien l'explication est-elle que les dirigeants des deux grands syndicats visés sont tous communistes? Le Daily Worker n'a pas cru devoir éclaircir le mystère. Il s'est contenté de promettre de nouveaux succès à la cour d'arbitrage, leur marchand de journaux répond souvent: "Je ne le mettrai pas en vente même si la grève dure toujours!" L'inactivité apparente des autorités s'explique du fait que des élections législatives sont prévues prochainement; elles peuvent avoir lieu le mois prochain ou, au plus tard, au début de l'automne. Dans ces conditions, conservateurs et travaillistes, estiment qu'il serait imprudent sinon dangereux de prendre des mesures draconiennes pour ou contre les grévistes.

La démission de Sir Winston

Et c'est au milieu de cette période de silence forcé qu'a éclaté l'événement sensationnel attendu depuis quelque temps: la démission de Sir Winston Churchill et son remplacement comme premier ministre par Sir Anthony Eden. Le grand homme d'État, qui a cinquante ans d'expérience parlementaire et qui était déjà sous-secrétaire sous le règne de Victoria, a pris congé des Communes salué par les hommages des leaders travaillistes et libéraux. Le lendemain des Cinq Ports et un Union Jack avait été étendu sur les genoux du grand homme en guise de couverture de voyage. Même au village de Chartwell, où est situé le manoir de Sir Winston, les gens savaient qu'il n'était plus premier ministre, et des groupes de voisins attendaient sur les pelouses l'arrivée de la voiture. "Merci, merci", dit l'homme d'État octogénaire en réponse aux hommages des villageois, "mais je suis très fatigué. Allez donc admirer mes poissons rouges dans le bassin là-bas".

Cela servira-t-il les conservateurs?

Pourtant si le public sait que Sir Anthony Eden est aujourd'hui premier ministre, il demeure sans directives quant aux conséquences probables du changement de chef. L'impression générale chez les parlementaires ainsi que dans les milieux politiques et journalistiques est que du point de vue



Après 14 années d'administration Asselin

COURRIER DE FRANCE

REALITES PERMANENTES

par Pierre de GRANDPRE

Jusqu'à 4 mai, députés et sénateurs sont en vacances. Les questions les plus difficiles posées au nouveau gouvernement ont toutes été réglées en quelques jours, en fin de session. Les sénateurs ont ratifié les accords de Paris, en même temps que l'Assemblée votait une loi instituant l'état d'urgence, qui fut aussitôt appliquée aux régions troubles de l'Algérie. Au moment même où un compromis était trouvé en ce qui concerne le contrôle fiscal et où le gouvernement obtenait le maintien des pouvoirs spéciaux en matières économiques et sociales, le "rendez-vous d'avril" était tenu et se traduisait par une légère augmentation des plus bas salaires. En politique étrangère aussi bien qu'en politique intérieure, les voies sont ouvertes. L'on attend maintenant, pour le juger à ses actes, l'action positive du nouveau gouvernement.

Quelle politique verrons-nous se développer en Europe, en Afrique du Nord? Il est bien difficile de le prévoir. Car il y a un homme, M. Edgar Faure, et les propos qu'il tient; mais il y a aussi la majorité qui l'a porté au pouvoir et qu'il représente nécessairement: cela fait deux. C'est déjà beaucoup que la volonté de poursuivre l'œuvre de redressement amorcée se dessine, demeure présente, apparaisse de plus en plus dans les discours du président du conseil.

La pierre de touche: l'assainissement économique

Dès le lendemain de la rentrée parlementaire de mai, un congrès radical permettra à M. Herriot, s'il le veut, de rétablir solidement le prestige de M. Mendès-France au sein de ce parti, actuellement divisé sur les rivalités entre ses dirigeants. Il s'agit pour le vieux chef de favoriser, par un rapprochement avec les socialistes en vue de élections de 1956, la constitution d'une "gauche nouvelle". Ce qui caractériserait essentiellement ce mouvement serait la volonté non seulement de créer les conditions de la prospérité nationale par la modernisation des structures, mais aussi de répartir équitablement les fruits de cet effort entre les diverses catégories sociales, et entre les diverses régions de France. Le problème est ancien, mais il se pose avec une particulière acuité maintenant que la France et l'Allemagne vont rivaliser à armes égales sur le terrain économique. D'autre part il y a longtemps que les observateurs lucides savent que les cinq millions de voix qui vont au communisme ne s'adressent pas tant à une doctrine qu'ils n'expriment un profond mécontentement. S'il est vrai,

Le métier de faux - témoin

Les temps modernes sont, comme disait de Monzie en 1943, la saison des juges et, particulièrement, des juges politiques. Chez nous, avant et après la libération, les tribunaux politiques ont siégé, avec des jugements de sens opposé, mais souvent, d'égal injustice. Derrière le rideau de fer, la justice politique fonctionne en permanence pour une épuration devenue institutionnelle; sous ce climat heureux, éternel printemps judiciaire, la saison des juges du point de vue... Mais, dans le monde, dit libre, par l'effet bien connu de la contagion totalitaire, la justice politique trouve sa place et, lorsqu'elle rencontre la tradition de la chasse aux sorcières, comme c'est le cas aux États-Unis, elle distribue les blâmes et les châtiements au petit bonheur — si l'on ose risquer, en pareil cas, cette expression douceureuse.

La saison des juges, c'est aussi la saison des témoins. Il y a plusieurs espèces de témoins. Ceux qui sont témoins dans le plein sens du mot: les martyrs. La justice politique leur offre quelquefois de nombreuses occasions de témoignage.

Il y a les témoins à l'état pur, qu'ils soient à charge ou à décharge, ceux qui, généralement, voudraient bien être ailleurs qu'au prétoire, mais s'acquiescent de leur corvée avec conscience par devoir ou par crainte révérentielle, de sons, en français clair, par frousse.

Il y a les témoins fanatiques, ceux qui chargent l'accusé par conviction préalable, avec une sincérité digne d'un meilleur emploi — les délateurs généreux obéissent à une vocation. Nous les avons vu pulluler de 1940 à 1948.

Il y a enfin les faux-témoins — les plus intéressants (du point de vue psychologique, bien entendu). Tel ce Matsuw, qu'un tribunal américain vient de condamner à trois ans de prison pour faux-témoignage. Ex-communiste et soi-disant repent, ce petit sous-produit de la civilisation urbaine et de la saison des juges s'est fait l'auxiliaire du grand inquisiteur Mac Carthy, dénonçant à tour de bras, au hasard de la fourchette, des crypto-communistes avérés, présumés ou supposés. Aujourd'hui, il tourne de nouveau casque peut-être à mesure que tourne aussi le vent de l'opinion américaine — et il proclame à tous échos qu'il a menti. Tout juste s'il s'en glorifie pas. Il s'empêtre tellement dans ses mensonges successifs qu'il ne sait plus quand il a dit vrai ou faux, et qu'il finit par mentir à la deuxième puissance, puis à la troisième, en démentant des mensonges, puis des démentis de mensonges.

Quel est ce personnage? Quels motifs, quels mobiles expliquent son comportement, comme disent les psychologues américains du comportementisme... Est-il, comme le prétendent certains, un agent communiste qui a sciemment em-

Frère GÉNIEVRE.

veaux antagonismes qu'il convient d'atténuer ou même de faire disparaître... L'État doit favoriser la décentralisation.

Le problème est donc bien apéry et défini. L'État ne peut tout faire, certes. Du moins peut-il aménager la fiscalité de façon à ne pas "frapper le moteur pour subventionner la brouette", selon l'heureuse formule de M. Alfred Sauvy. Même si de fort braves gens, fort sympathiques (poujadistes, viticulteurs de l'Hérault, etc.) réclament très fort le soutien de structures déshérentes il peut aussi favoriser la décentralisation, a dit M. Pflimlin, "en décentralisant le crédit et en différenciant le coût de l'énergie."

Un Comité d'orientation économique

C'est en vue de favoriser ces objectifs que prend naissance, cette semaine, un Comité national d'orientation économique, comptant une douzaine de membres appartenant aux organisations syndicales et professionnelles. Ce comité mettra au point un programme de développement économique régional, qui aura l'avantage de répondre aux vœux des syndicats en les associant à la politique de reconversion.

Il s'agit de parer aux inconvénients d'une liberté économique anarchique, dans un pays où, traditionnellement, les hommes politiques se désintéressaient trop de ces problèmes. Il s'agit d'arriver à ce que les députés des régions modernisées n'obstruent pas une action en faveur du développement économique des régions à structures anachroniques. Ce comité mettra au point un programme de développement économique régional, qui aura l'avantage de répondre aux vœux des syndicats en les associant à la politique de reconversion.

Il s'agit de parer aux inconvénients d'une liberté économique anarchique, dans un pays où, traditionnellement, les hommes politiques se désintéressaient trop de ces problèmes. Il s'agit d'arriver à ce que les députés des régions modernisées n'obstruent pas une action en faveur du développement économique des régions à structures anachroniques. Ce comité mettra au point un programme de développement économique régional, qui aura l'avantage de répondre aux vœux des syndicats en les associant à la politique de reconversion.

Il s'agit de parer aux inconvénients d'une liberté économique anarchique, dans un pays où, traditionnellement, les hommes politiques se désintéressaient trop de ces problèmes. Il s'agit d'arriver à ce que les députés des régions modernisées n'obstruent pas une action en faveur du développement économique des régions à structures anachroniques. Ce comité mettra au point un programme de développement économique régional, qui aura l'avantage de répondre aux vœux des syndicats en les associant à la politique de reconversion.

Prochain article: La reconversion

Lettres au Devoir

DE L'ANGLAIS À CBFT

Monsieur le rédacteur.

Le poste de télévision CBFT est bien un poste français, ce n'est pas un poste bilingue.

Car vendredi soir, à 8 heures, dans l'émission "Les sports en revue", Michel Normandin interviewait en anglais un joueur de baseball, nommé Comerou, et un entraîneur du même sport nommé Mobin.

Vu que le poste CBFT est un poste français, pourquoi y mettre de l'anglais? Ce poste s'adresse aux gens d'expression française. Entendre de l'anglais à ce poste, c'est comme si on recevait une gifle en pleine figure sans crier gare.

Je demanderais à M. M. Normandin plus de respect pour son auditoire français ou bien de s'en aller au poste anglais. Je suis certain qu'il ne parlera à l'anglais.

H. LAGUERRE.

Les reportages de Pierre Laporte

**Vous pensez que nous aimons
le hockey?**



Une élégante assiste au baseball à Milwaukee

Finie la saison de hockey. Comme disait hier soir Jacques Desbaillets "les derniers blessés sortiront bientôt de l'hôpital et les derniers briseurs de vitres, de prison". J'ai cru que nous aimions le hockey, ici.

Mais des lectures récentes m'ont convaincu que nous ne sommes que des amateurs. Ce sont nos voisins des Etats-Unis qui sont les vrais maîtres de la folie sportive. Leur enthousiasme pour le baseball atteint en effet, à certains endroits, un degré incroyable.

A Milwaukee

On dit, par exemple, que Milwaukee est "un asile d'aliénés... avec des buts".

Après bien des années d'efforts, d'espérance, cette ville "qu'une bière a rendue fameuse" a finalement obtenu son club dans une ligue majeure. Et depuis toute la ville est prise de folie.

Voici d'ailleurs quelques événements qui se sont passés à cet endroit depuis ce jour. Ils en disent long sur le climat créé par une vingtaine de joueurs de baseball. Une ambulance venait de cueillir un blessé sur la rue. On se dirigeait en toute hâte vers l'hôpital quand l'ambulance a dû arrêter près d'une autre automobile. Dans cette dernière le TCF jouait à pleine force. Le chauffeur était branché sur la joute de baseball. Le blessé s'est dressé péniblement sur la civière pour demander: "Quel est le score?"

Les mœurs nouvelles

Tout le monde va au baseball dans cette ville. Le dernier on a battu tous les records d'assistance. Un président de compagnie a déclaré sans gêne que les grandes corporations avaient renoncé à tenir des réunions d'administration les jours où il y avait du baseball. On n'avait jamais qu'un but.

Les bonnes manières ont pris des formes nouvelles dans Milwaukee. Une dame polie n'organise jamais un dîner ou une réception à l'heure de la joute. Elle risquerait deux choses: que plusieurs de ses invités s'absentent à la dernière

Nouvel mode: un casque de baseball... et un radio sur les genoux.

Les propriétés situées à proximité du terrain de baseball ont pris de la valeur. On les annonce à peu près comme ceci: "Maison à vendre. Située à cinq minutes seulement du stade".

Les grands restaurants ont changé les heures de leurs repas. Ils invitent les gens à dîner ou à souper, selon le cas, en leur promettant de finir à temps pour le début de la joute de baseball. Plusieurs tavernes, restaurants, clubs, etc., n'ont plus d'autre but que de conduire leurs clients au parc où l'on joue à la balle.

Et les mamans?

Milwaukee n'a pas oublié les mères de famille, ces malheureuses

Retraite de M. A. Séguin de Radio-Canada

La Société Radio-Canada regrette d'annoncer que M. Aurèle Séguin, directeur de Radio-Canada pour la province de Québec et directeur des réseaux français de radio et de télévision, prendra sa retraite le 15 juillet 1955.

M. Séguin est au service de la radio nationale depuis plus de 21 ans, puisqu'il débutait en qualité d'annonceur le 1er janvier 1934. Il fut tour à tour annonceur et réalisateur à Ottawa, puis administrateur du poste CBV à Québec, pour devenir ensuite le premier directeur de Radio-College, qu'il dirigea pendant dix ans.

En 1949, à la suite d'un voyage d'étude en Europe, M. Séguin devint le premier directeur de la télévision à Montréal et, en 1953, directeur régional des programmes de radio et de télévision; enfin, en avril 1954, la Société Radio-Canada le nomma à la direction de la région du Québec et des réseaux français de radio et de télévision.

M. Séguin fut le premier directeur de l'Institut de radio de l'Université Queen's de Kingston. Il organisa aussi les cours de radio donnés à l'Université Laval de Québec et fut le premier directeur de cette école de la faculté des sciences sociales.

M. Séguin retourna en Europe en 1952 comme délégué du Canada aux premières assises internationales de télévision tenues à Paris, sous les auspices de l'Unesco.

En M. Séguin, Radio-Canada perd l'un de ses ouvriers de la première heure et l'un de ses collaborateurs les plus compétents et les plus distingués.

Le successeur de M. Séguin n'a pas encore été désigné.

ses qui auraient pu être privées, à cause de leurs mœurs, de suivre le sport à la mode. On a donc, au stade, organisé la vente d'un lait spécialement préparé pour les enfants ou les bébés!

On imagine que dans pareil climat les pelouses étaient négligées. Les autres sports étaient en quarantaine. Les terrains de golf étaient particulièrement délaissés. On a imaginé de prêter aux joueurs... des radios portatiles. Ils les entraînent avec eux sur le terrain de golf, afin de suivre les péripéties de la partie de baseball. Il arrive fréquemment que l'on aperçoive un monsieur coupant son gazon... un radio suspendu au cou!

Tout, pas cela!

Dans une taverne un citoyen qui citait son esprit à juger bon de donner son opinion sur le club de Milwaukee, il a eu l'imprudence, à Milwaukee on a dit "l'imprudence", de dire: "Ce club est pourri. Il ne mériterait même pas de terminer en première division".

En un rien de temps dix personnes s'étaient dressées autour de l'imprudent.

"Silence, ou bien on vous tord le cou!"

"Je suis dans un pays libre, j'ai le droit de dire ce que je pense."

"Peut-être, mais pas au sujet des Braves de Milwaukee!"

Le reste est à l'avenant. A un jour, qui voulait s'acheter une maison on a donné, en cadeau, le versement initial de \$1500. A un autre on a donné une automobile. Le club fait tellement d'argent que tous les voyages se font en avion. On a vu jusqu'à 10.000 personnes aller reconduire ou accueillir les joueurs à l'aéroport! Des tas de maisons ferment leurs portes pendant les joutes. Pour que les propriétaires puissent aller au stade, au nord de la rue Sherbrooke, le bâtiment mesurera 107 pieds par 40 et comportera un étage avec sous-sol. Il logera un restaurant pouvant recevoir 100 clients simultanément, un comptoir casse-croû-

Caraquet se prépare aux fêtes du bicentenaire de la dispersion des Acadiens

Le Comité chargé d'organiser les manifestations qui marqueront le bicentenaire de la dispersion des Acadiens pour le diocèse de Bathurst se réunissait à Caraquet, ces jours derniers pour tracer les grandes lignes qui marqueront cette manifestation patriotique.

Il est entendu que ces manifestations coïncideront avec la célébration de l'arrivée des fondateurs de la paroisse de Caraquet.

Les "Richelieu" auront-ils leur 2e club américain?

Le premier club Richelieu outre-frontière est né le lundi de Pâques, 11 avril. L'histoire du club Richelieu-Manchester s'ouvre-t-elle un nouvel espoir? MM. Michel Normandin, annonceur sportif de la radio, et Jacques Fortin, franc-américain du Service français de la B.U.P., veulent, semble-t-il, intéresser la Société à une nouvelle fondation à Lewiston, Mass.

Le groupe de Manchester était patronné par celui de Montréal. Lors de la réunion du 11, la Société était représentée par M. Olivier Lefebvre, ex-gouverneur, et le club de la métropole par son président, M. Raymond Tanguay.

Le club-parrain est décidé à ne pas abandonner son filon. Les visites de M. Adhemar Raynault (18 avril), et Trefic Boulanger (25 avril), prouvent que ce désir n'est pas une utopie.

La dernière fondation a été grandement inspirée par M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-américaine, et membre de la Société d'orientation Canado-américaine. C'est lui qui a initié toutes les principales démarches pour l'organisation du club américain. Un autre précieux instigateur se retrouve en la personne de M. Rosaire Archambault, président du club Richelieu-Montréal 1951, qui a mené une enquête poussée sur les possibilités de fondation aux Etats-Unis, il y a quelques années.

Les Pèlerins du Mont-Royal à N.-D. de la Défense

Reprenant la série de leurs pèlerinages — interrompue à cause du samedi saint — les Pèlerins du Mont-Royal visiteront de main de maître l'église Notre-Dame de la Défense, au coin des rues Henri-Julien et Dante.

Comme d'habitude, un système d'autobus spéciaux facilitera l'accès de l'église Notre-Dame de la Défense aux pèlerins éloignés de cet endroit. Voici les heures des départs: 2 h. 30: église Notre-Dame du Perpetuel-Secours, à Ville-Marie; église Notre-Dame, à la Place d'Armes; 2 h. 45: Crémazie et Basile-Routhier; Rachel et Papineau; Delormier; boul. Saint-Joseph; de Lanaudière et boul. St-Joseph; Sherbrooke et boul. St-Joseph; Service Marial, 816 est, Ontario; Châteaubriand et Beau-bien.

Nouveau pavillon au Jardin botanique

La ville de Montréal érigera un pavillon au Jardin botanique, en bordure du boulevard Pie IX et au nord de la rue Sherbrooke. Le bâtiment mesurera 107 pieds par 40 et comportera un étage avec sous-sol. Il logera un restaurant pouvant recevoir 100 clients simultanément, un comptoir casse-croû-

Le sens de cette reprise des "Honneurs au drapeau"

Le 4 juin prochain, lorsque les Grenadiers qui participeront à la cérémonie, un tiers sont de langue française. D'autre part, chez les Gardes à Pied du Gouverneur général d'Ottawa, environ la moitié des effectifs sont des Franco-

prime très bien dans les deux langues: "Chez nous, tous sont pla- (Suite à la page 10)



Le Lt-colonel Yvan-P. PHELAN

"...Grenadiers, attention"

ce de deux phénomènes: l'un, l'autre. Une compagnie complète des Grenadiers est formée de Canadiens français. Et, comme le note le Lt-colonel Yvan-P. Phelan, qui, en bon Montréalais, fils d'une mère canadienne-française, s'ex-

Ontariens. Une compagnie complète des Grenadiers est formée de Canadiens français. Et, comme le note le Lt-colonel Yvan-P. Phelan, qui, en bon Montréalais, fils d'une mère canadienne-française, s'ex-

Soif?



... goûtez donc une PILSENER!

Vous appelez ça un bec? Ça a plutôt l'air d'un entonnoir! Et comme la Pilsener Labatt pétillante passerait bien dans ce gosier brûlant! Ce breuvage est plus sec que les uns (vous pouvez en prendre de grandes gorgées) et plus léger que les autres... il désaltère d'une façon magique! Essayez une Pilsener aujourd'hui. Chez l'épicier ou à la taverne, dites toujours: "Pilsener!"



LABATT
N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Portez le Nouveau Master Lounge

FAIT A LA MAIN
SUR MESURES

\$75

- Toutes les Nouvelles Teintes
- Les Meilleurs Worsteds
- Tous les Modèles

Facilités de Paiement
Amicalement Accordées

**26 SEMAINES
POUR PAYER**



JOS.

MON TAILLEUR

211 est, rue Ste-Catherine—BE. 3538

AVEZ-VOUS LU? Obsédés et Annoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise, 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie, 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal
De la Société des Psychologues d'Anglais et d'Allemands
Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1940-1951)
Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de sa Sainteté le PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVÉS L'UNANIMITE PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,
3126, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

"Paris-MATCH" est partout :

il vous transporte cette semaine au cœur du SAHARA sur les traces de l'évêque du désert, Mgr Mercier, et vous fait voyager à travers le monde.

"Paris-MATCH" sait tout :

Il vous présente des études sur la publication des documents de YALTA, sur l'histoire de la découverte de la pénicilline et la première partie de l'histoire fabuleuse de l'énigmatique GRETA GARBO.

"Paris-MATCH" voit tout :

Il vous apporte les photos d'un bouleversant drame de l'EUTHANASIE où le meurtrier "par charité" a été acquitté, ainsi que des photos sur l'actualité dans le monde.

"Paris-MATCH" dit tout :

sans partis pris, en parfaite objectivité, sans chercher le succès facile du scandaleux.

LISEZ

**PARIS
MATCH**

LE PLUS GRAND MAGAZINE

d'actualité internationale de langue française

PLUS DE 1.300.000 EXEMPLAIRES

vendus chaque semaine à travers le monde.

NOUVEAU SERVICE EXPRESS

pour des nouvelles et des photos avec toute leur valeur d'actualité.

En vente chaque jeudi à votre kiosque de journaux préféré: **25¢**



La gent enfantine n'est pas oubliée dans la parade des modes printanières, nos grands magasins montréalais d'ailleurs la présentent tout comme à Toronto dans leurs collections. Le genre tailleur est ce qui convient le mieux à la plupart des enfants pour toutes leurs sorties. Ces ensembles de lainage légers, de teintes pâles, la plus jeune est en rose cendrée, habillent parfaitement ces enfants par leur sobriété et leurs lignes bien définies. Les boutons, de soutache ottoman ferment complètement les jaquettes dont les manches ont des revers; les jupes sont entièrement à plis. Ce sont des créations de Nuggetogs, de Montréal.

CARNET MONDAIN

PROCHAIN MARIAGE

Demain matin, à l'église Saint-Paul de la Croix, à dix heures et demie, sera béni le mariage de Mlle Estelle Drouin, fille de M. et de Mme Vincent Drouin, de Montréal, avec M. Jean-Marie Lefebvre, fils de M. et de Mme J.-A. Lefebvre, de Montréal.

Les parrain et marraine d'honneur du mariage sont le général G.-P. Vanier, ex-ambassadeur du Canada en France et Mme Vanier. La demoiselle d'honneur est Mlle Anne-Marie Lefebvre et le garçon d'honneur, M. Yves Nadeau.

A l'issue de la cérémonie reli-

gieuse la réception aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton.

Parmi les invités on mentionne: Mesdames Pierre DesMarais,

RECEPTION

Son Honneur le Maire et Madame Jean Drapeau offrent aujourd'hui une réception civique en l'honneur de M. Pierre Montoux à l'occasion de son 80^e anniversaire de naissance, à cinq heures, à l'hôtel de ville.

PARTIE DE CARTES

Madame Jean Drapeau présidera la partie de cartes organisée par les dames auxiliaires de l'hôpital général de la Miséricorde au profit des petits de la crèche, jeudi, 21 avril, à 2 h., à la salle de lien, Rosario Corbin, Jean-Marc

siense la réception aura lieu à l'hôtel de ville à Ville Mont-Royal. Armand Dupuis, Antoine Valois, Paul Lippens, Roger Martel, Jean-Paul Héroux, Gérard Boudrias, Maurice Trudeau, Ruben Lévesque, Robert French, Rolande Robillard, Eugène Guénette, Gustave Hébert, Leopold Cabana, Roger Poirier, Charles Gauvin, Aldéric Boyer, Hervé Michaud, Aurélien Turcotte, Mlle Aline Hodge, Denise Savard, Mesdames Charles Durancou, Jean-Paul Méthot, Paul Dossio, Deligny Labbé, Lucien Dufault, Anatole Bergeron, Jean-B. Gagnon, Cécile Leith, Achille Rémy, Georges Desrosiers, Adémar Doyon, Paul Cau, général de la Miséricorde au profit des petits de la crèche, jeudi, 21 avril, à 2 h., à la salle de lien, Rosario Corbin, Jean-Marc

Un tissu cellulaire vivant, provenant de rognons de singe, est placé dans le bouillon, en vase de 61 produits chimiques. La préparation de ce liquide a grandement aidé à paver la voie à une production massive du vaccin.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

La dame d'honneur

Il entre dans les attributions de la dame d'honneur une série de fonctions diverses qu'elle ne doit pas oublier.

C'est à la dame d'honneur que revient la tâche de tenir le bouquet pendant la cérémonie de l'anneau. Elle doit aussi aider la mariée à se changer lorsque celle-ci part en voyage de noces.

La dame d'honneur et les filles d'honneur ne doivent en aucun cas arriver en retard pour les exercices et, à plus forte raison, pour la cérémonie elle-même. Elles doivent être prêtes pour les photos, une heure avant le mariage.

Les enfants intelligents sont-ils négligés?

Les enfants intelligents comptent parmi les plus négligés à l'école. Telle est la conclusion à laquelle on est parvenu dans les universités de l'Ontario, après l'étude de rapports compilés dans 22 villes différentes.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Les délégués de Sault Sainte-Marie, pour leur part, rapportent que dans une école de cette localité, on a fait une classe spéciale pour les enfants dont le quotient intellectuel dépasse 130. Les professeurs de cette institution ont fait savoir que les élèves en question ont eu l'occasion d'avancer plus vite que les autres et ont pu consacrer plus de temps à des sujets divers comme les cours d'art, de langue et le reste.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

Le relevé montre que la façon d'agir la plus courante, à l'endroit des enfants surscolés, est de les faire sauter une année dans le cours primaire. Les avis semblaient différer sur la question. Plusieurs de ces rapports condamnaient l'établissement de catégories distinctes pour les premiers de classe.

LA FEMME au foyer et dans le monde

Le vaccin que toutes les familles attendaient

On a maintenant une arme efficace contre la poliomyélite — A quoi servent les recherches de laboratoires — La quête des dix sous qui a procuré les dix millions de dollars, coût des recherches du vaccin Salk — L'immunisation des enfants sera entreprise dans notre province le mois prochain

(P. C.) — Le sujet d'actualité qui préoccupe le plus les parents ces jours-ci est sans aucun doute le vaccin du docteur Salk contre la poliomyélite.

On connaît les heureux résultats obtenus à la suite des essais d'immunisation pratiqués sur quelque 400,000 enfants américains. C'est une des pages les plus importantes de l'histoire de la médecine que le docteur Salk a écrite, quand il a donné lecture du rapport officiel des expériences menées dans les écoles étatsuniennes, devant une imposante assemblée d'hommes de science et de hauts fonctionnaires de la santé publique réunis à Ann Arbor, au Michigan.

Il est maintenant prouvé que le jeune et brillant médecin de Pittsburgh a créé, avec des virus morts, un vaccin sûr et efficace susceptible de produire chez les enfants des éléments antibactériens qui détruisent le virus de la polio.

Le vaccin est le résultat de recherches ayant coûté dix millions de dollars aux États-Unis seulement, recherches rendues possibles par la "March of Dimes", qu'on a créée en 1930, à la suggestion du président Roosevelt, lui-même victime de la polio durant la plus grande partie de sa vie d'adulte.

Les laboratoires canadiens perfectionneront le pur produit chimique qui devait servir de bouillon de culture au virus. Ce travail a été accompli à Toronto par le docteur Raymond Park et ses associés.

Un tissu cellulaire vivant, provenant de rognons de singe, est placé dans le bouillon, en vase de 61 produits chimiques. La préparation de ce liquide a grandement aidé à paver la voie à une production massive du vaccin.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Un tissu cellulaire vivant, provenant de rognons de singe, est placé dans le bouillon, en vase de 61 produits chimiques. La préparation de ce liquide a grandement aidé à paver la voie à une production massive du vaccin.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Lalonde, Eugène Lavigne, Roméo Laberge, Philémon Couture, Emile Bonenfant, Wilfrid Riopel, Mlle Hélène Raitto.

Le cinéma américain et ses lacunes

Selon une chroniqueuse de cinéma de longue expérience, Mlle Fairweather

(P. C.) — Une célibataire aux cheveux blancs, auteur de la première chronique cinématographique à avoir paru dans un journal canadien, est d'avis que Hollywood devrait faire primer la culture sur le spectacle.

Alice L. Fairweather, qui est âgée de 70 ans, écrit sa première critique de film il y a 36 ans. Passant en revue l'évolution du cinéma américain, cette ancienne journaliste constate que les cinéastes ne tiennent pas compte, dans leurs réalisations, d'une importante minorité de gens qui désirent voir des films de qualité. Selon elle, un bon film anglais dépasse de beaucoup ce que Hollywood produit actuellement. "Tout amateur de théâtre et de cinéma", dit-elle, "préfère le jeu plus réservé des Britanniques".

Mlle Fairweather s'est toujours intéressée de très près à la question du cinéma. Son activité passée le prouve avec éloquence: pendant 35 ans, elle a été correspondante du Canadian Moving Picture Digest pour les Maritimes; en tant que secrétaire de l'Office du film des provinces Maritimes, elle a effectué plusieurs tournées dans cette partie du pays; elle a fait partie, pendant de nombreuses années, du bureau de censure du Nouveau-Brunswick et, enfin, elle a aidé à la réalisation et à la direction de films locaux.

Mlle Fairweather habite aujourd'hui Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Les vêtements d'acétate présentent un problème tout particulier. Il faut les protéger contre les vapeurs ou les gaz qui peuvent les affaiblir. Ainsi, si vous laissez un article d'acétate en présence d'un linge ou près d'un produit antimite, vous l'exposez à subir une perte de couleur. La laine et les autres fibres, en effet, sont légèrement acides et dégagent certaines vapeurs.

Quant à l'ordre de priorité dans lequel le vaccin sera distribué, plusieurs sociétés médicales recommandent qu'il aille d'abord aux enfants d'un an jusqu'aux élèves de première année, ensuite aux enfants jusqu'à la cinquième année; enfin, aux femmes enceintes. Il s'agit, en effet, de frapper la polio chez ceux qui sont les plus susceptibles d'en être victimes.

Dans la province de Québec, des essais d'immunisation seront entrepris au début du mois prochain, sur une petite échelle, chez des enfants de deux et de trois ans.

LA VIE PRATIQUE

Le remisage du linge

A ce temps-ci de l'année, le remisage du linge occupe une partie importante des travaux ménagers. Les conseils sur la façon de procéder ne manquent pas. Néanmoins, comme on n'apportera jamais assez de soin à l'accomplissement de cette tâche, voici quelques détails qu'il est bon de souligner.

Il ne faut jamais ranger de vêtements souillés, pour tout un saison. La moindre tache doit avoir été enlevée, car il sera beaucoup plus difficile de la nettoyer après un certain temps. Les corps étrangers qui se trouvent sur les tissus peuvent même provoquer une certaine réaction et les altérer. C'est ainsi qu'il vaut mieux enlever les épingles ou les ornements métalliques susceptibles de laisser une marque sur les étoffes, pendant leur entreposage.

Les articles vestimentaires les plus coûteux, tels les complets pour hommes, les tailleurs, les manteaux ou les robes fantaisie, se maintiennent en bien meilleur état si on les suspend dans des sacs appropriés, à l'épreuve de la poussière. Pour tous les vêtements, il faut décider de suspendre, il est bon d'employer des cintres de bois; ils soutiennent mieux les épaules et laissent moins de marques que les cintres de métal.

Si vous voulez placer des vêtements dans des boîtes ou des valises, prenez garde de les plier soigneusement de façon qu'ils forment le moins de plis possible. L'insertion de papier doux aidera à prévenir le froissement.

Desodorisant hygiénique d'usage facile, agréable en tout temps, universellement renommé tel est le

PAPIER D'ARMENIE PONSOT

Essayez-le. Chez votre pharmacien ou libraire en livret com- mode, 35 cents.

Pour les IERS COMMUNIANTS

Nous avons un choix complet de souliers pour les premiers communiants. Souliers de différentes marques, modèles, pointures et largeurs.

Pour Garçons et Filles. Choix de souliers noirs et blancs.

Service d'ajustement scientifique pour Hommes, Femmes et Enfants

Jacques Bernard

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

3680 ST. DENIS

PRÉS CHARRIER

BE. 7819

Les Bourses Canadiennes et de Montréal avaient plutôt l'allure erratique hier

POTINS FINANCIERS

L'approche du budget en Angleterre influait sur le sentiment spéculatif sur la Bourse de Londres, hier. Le ton s'améliorait sur celle de Paris. Sur les Bourses de N.Y., Montréal et Toronto, la tendance paraissait irrégulière. Le blé baissait à Chicago, et les grains étaient irréguliers à Winnipeg.

Selon le dernier bulletin de Shearson, Hamill & Co, membres de la Bourse de N.Y. et possédant un important bureau dans notre ville, un climat inflationniste persisterait pendant plusieurs années, d'où l'importance d'accroître la production comme contre-poids. Selon cette même firme, il est peu probable que la liste mobilière soit témoin d'un mouvement ascendant général, mais, il faudrait s'attendre plutôt à des avances par maints titres individuels, d'où la nécessité d'une habile sélection des industriels.

Prohibitif vient de faire une découverte de cuivre au Labrador, selon une déclaration d'un ministre de Terre-Neuve.

Elder Mines a eu un bénéfice net de \$753,197 en 1954, contre un profit de \$40,575 en 1953. Les années se suivent et ne se ressemblent pas, évidemment.

M. Patrick McGinnis, président du New Haven Railroad vient de s'emparer du contrôle du Boston & Maine Ry.

Moffatt Ltd s'est porté acquéreur de Alvar Simpson Ltd, apprend-on.

La production du pétrole a baissé de 74,196 barils par jour en Alberta durant la semaine terminée le 4 avril, par rapport au rendement de la semaine précédente. Espérons que cette tendance prendra fin, sinon les titres des pétroliers s'en ressentiront défavorablement.

Southern Canada Power Co. a vu ses recettes nettes atteindre les \$4,362,482 durant les 6 mois terminés le 31 mars 1955, au regard de \$4,000,801 durant la période correspondante l'an dernier. Déduction faite des dépenses, des dividendes, etc., le surplus figurait à \$166,223, contre \$159,042 précédemment.

Canadian Petrofina Limited a fait des affaires importantes, dès sa 1ère année

Comme nous le disions, hier, dans nos potins, l'abondance de nouvelles et d'annonces dans notre numéro d'aujourd'hui nous a obligés à remettre à ce matin nos commentaires sur l'excellent rapport annuel, publié par la Canadian Petrofina Limited.

400 postes de services dans le Québec et l'Ontario, à la fin de 1954

Comme cette importante entreprise pétrolière est à la veille de lancer une finance considérable et comme ses titres sont inscrits sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, c'est son rapport annuel est de nature à susciter un vif intérêt parmi le public. Ce 1er rapport couvre 18 mois d'opération et il laisse voir un modeste gain, en dépit des fortes dépenses encourues par une organisation de ce genre à ses débuts. On peut en juger par le fait que, dès la fin de 1954, elle se trouvait à avoir mis à la disposition du public des provinces de Québec et d'Ontario quelque 400 postes "Pina". Quant à son revenu d'exploitation, il fut de \$7,453,919 pour sa 1ère année entière d'opération.

Son revenu global durant sa première année d'opération a été de \$7,864,757

Constituée en mai 1953, Canadian Petrofina a donc connu en 1954 sa 1ère année d'opération. En 1953, son revenu d'exploitation ne fut que de \$317,458, mais, en 1954, il atteignit \$7,453,919. Quant au bénéfice net, il fut de \$163,083, en tenant compte d'un revenu de placements de \$410,838 et après déduction de \$7,543,011 pour les dépenses d'opérations et les frais généraux, ainsi que de \$52,469 pour les taxes générales et d'une provision de \$106,194 pour la dépréciation. Somme toute, les frais se totalisèrent à \$7,701,674, au regard d'un revenu global de \$7,864,757, d'où le gain net précité de \$163,083. Les dépenses de capital ont été amorties au montant maximum de l'impôt sur le revenu; ce qui a éliminé une somme de \$36,000 qu'autrement il aurait fallu payer sous forme d'impôt sur le revenu. Somme toute, puisque la 1ère année d'opération laisse voir un surplus réalisé de \$113,598, l'on peut donc dire que l'entreprise a connu de beaux débuts.

Le coût global de la nouvelle usine à Pointe-aux-Trembles sera de \$28,000,000

Comme on sait, sans doute, Canadian Petrofina Ltd est en train d'ériger une raffinerie à Montréal-Est. Les travaux de construction seraient bien avancés. Sur un actif global de \$37,359,024, à la fin de 1954, l'on constatera dans le bilan qu'un montant de \$19,883,764 s'applique aux terrains, usine et outillage. Incidemment, en fin d'année, les dépenses de capital autorisées représentaient environ \$20,500,000. Il est mentionné dans le rapport que le coût global de la raffinerie précitée commencent ses opérations à la Pointe-aux-Trembles, dès cet été, et on estime son coût global à \$28,000,000, en incluant les installations additionnelles de transformation. Comme les disponibilités apparaissent dans le bilan à \$15,082,755, à rapprocher d'un passif exigible de \$6,485,926, il s'ensuit donc que le fonds de roulement de l'entreprise est de \$8,600,000. L'on notera, ici, que la compagnie-mère de Canadian Petrofina, la Compagnie financière Belge des Pétroles S.A. de Bruxelles, a souscrit, le 5 janvier 1955, \$5,000,000 aux actions ordinaires.

Au dire de son président, "son crédit est, maintenant, solidement établi"

Outre la souscription précitée, la compagnie-mère a, aussi, souscrit une tranche additionnelle de 10,000,000 d'actions ordinaires, sous réserve d'un appel qui n'a pas encore eu lieu et, aussi, de l'augmentation du capital autorisée qui s'est finalement effectuée le 13 janvier 1955. Le capital-actions autorisé compte donc maintenant 8,000,000 d'actions privilégiées participantes, à 6% cumulatif, d'une valeur nominale de \$10 ainsi que 20,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1, soit donc un total de \$100,000,000. L'échange d'actions de Calvan a nécessité l'émission de 1,354,554 actions privilégiées. Outre les ressources financières et productives, provenant de Calvan, Canadian Petrofina a acquis une participation dans les intérêts de 37 1/2 p.c. que la Great Plains possède dans le champ pétrolier de Buck Lake (Pembina). Ce n'est donc pas sans raison que M. Laurent Wolters, président de Can Petrofina, mentionne dans son message, transmis en même temps que le rapport annuel, que "le crédit de la compagnie est solidement établi et que ses perspectives sont excellentes".

Offre sous peu de \$25,000,000 de débentures, convertibles, à 4% de cette entreprise

Ces facteurs et l'excellence de la position financière de Canadian Petrofina ne permettraient pas d'entretenir de doute sur le succès de l'importante émission de \$25,000,000 de débentures, convertibles, 4%, qu'un important syndicat financier lancera probablement au début de la semaine prochaine — nous en ferons, alors, connaître toutes les modalités de cette émission qui devrait être souscrite rapidement, vu ses succès marqués dès sa 1ère année d'opération. En plus de la production obtenue, grâce aux ententes avec Calvan et Great Plains, Canadian Petrofina a un contrat pour acheter, cette année, des intérêts de 10 p.c. dans les oléoducs Portland et Montréal. Cet accord permettra des livraisons plus régulières, en provenance des navires cisternes, et évitera l'accumulation de stocks à Montréal, avant l'hiver.

Avant de clore nos commentaires, nous tenons à féliciter les auteurs du 1er rapport annuel pour son agréable présentation et nous n'hésitons pas à dire que le fait d'avoir publié ce dernier dans les deux langues officielles du pays constitue une marque de justice et de sympathie à l'égard de la population canadienne d'extrême française, à laquelle cette dernière n'est nullement insensible.

Marcel Clément.

Bourse de Toronto

Prises de profits nombreuses — Virement, moindre

Toronto. (P.C.) — Les prises de profit ont affaibli hier les prix des métaux non ferreux et des titres à bas prix, tandis que le volume des échanges était le plus faible en trois semaines.

Le virement fut de 7,785,000 actions, le plus faible depuis le 23 mars.

Les employés de la Bourse ont bien accueilli ce calme relatif après 11 séances consécutives où le volume a dépassé les 9,000,000 d'actions.

Les mines d'or ont été le seul groupe important du marché à enregistrer de bons gains. Les titres industriels ont réussi à accumuler des gains minimes.

On a enregistré 37 sommets et 12 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont monté de .35 à 383.52, les mines d'or ont monté de .98 à 84.61, les métaux non ferreux ont baissé de 1.84 à 174.37 et les pétroles de l'ouest ont baissé de .74 à 104.03.

Bourse de New-York

Wall Street se relâche sous la direction des spécialités

New-York. (P.A.) — Le marché a affiché hier une tendance irrégulière qui a laissé les prix grimper à la fermeture de la Bourse de New-York.

Le marché a débuté avec une tendance irrégulière et a maintenu cette allure jusqu'à la fin.

Les compagnies d'automobiles, certains pétroliers, le cinéma, le radio-télévision et les matériaux de construction étaient fermes. Plusieurs titres individuels ont aussi réussi de bons gains. Mais les chemins de fer ont fléchi, de même que les cuivres et les compagnies d'aviation.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a réussi à monter de 10 cents à \$163.80. C'est la troisième avance consécutive à un sommet sans précédent.

On a enregistré 83 sommets et 12 bas pour l'année. Le virement fut de 2,890,000 actions.

À la Bourse américaine, les prix étaient mixtes et le virement fut de 890,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont accusé des pertes fractionnaires.

Bourse de Londres

Contraction dans les échanges

Londres (Reuter) — À l'approche du jour du budget, le volume des affaires s'est contracté hier à la Bourse de Londres et les mouvements de prix ont été peu nombreux et erratiques.

Les valeurs de tout repos ont fléchi légèrement à la suite de la hausse du taux d'escompte de la banque fédérale de réserve de Kansas City. L'exemple sera probablement suivi par les autres institutions bancaires des États-Unis.

Sur le marché des titres internationaux, les japonais ont cédé leurs gains du début cependant que les allemands ont été monotones.

Les chemins de fer ont eu tendance à la baisse. Les titres du dollar ont monté à l'instar de Wall Street, mercredi. Les valeurs industrielles n'ont affiché aucune allure bien précise et quelques chefs de file ont perdu du terrain.

Unifier a fléchi après l'annonce d'un dividende décevant, cependant que chez les transports maritimes, Cunard a baissé pour une raison semblable.

Rapport de Central Vermont Railway

Laisse voir des recettes moindres en 1954

St Albans, Vt. — Le rapport de l'exercice 1954 de la Central Vermont Railway soumis hier aux actionnaires révèle que les recettes d'exploitation se sont élevées à \$10,756,293, soit une diminution de \$931,644 ou de 8% par rapport à l'année 1953. Les frais d'exploitation se sont établis à \$8,771,381, soit une diminution de \$314,816 par rapport à l'année précédente.

Le résultat net, une fois retenus les frais de loyer, les taxes et les charges fixes a été un déficit de \$574,977 en regard d'un déficit de \$573,310 en 1953.

Les directeurs suivants ont été élus: M.M. Donald Gordon, S. F. Dingle, M. A. Metcalf et B. Monaghan de Montréal; Donald M. Kerr et Horace H. Powers de St Albans; George S. Stevenson de New Haven, Conn.; John R. Reiser de Hartford, Conn.; Howard C. Rice et Frank P. Philbrick de Battleboro; James H. Stacey de Windsor; H. Brandon Jones de Barre; William O. Wise et F. W. Shephardson de Burlington, Vt.

Réception à Jean-de-Brébeuf, à l'occasion de la campagne du Fonds de construction

Une réception réunira au collège Jean-de-Brébeuf, demain soir, de 5h. 30 à 7h., les membres des comités et les auxiliaires de la campagne du Fonds de construction du Collège.

Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger, président d'honneur de la campagne; le général George Vanier, D.S.O., M.C., président du comité consultatif; et M. Lucien-G. Rolland, président général de la campagne, seront les hôtes des présidents de sections, des membres des comités et des auxiliaires.

A noter...

New Thurbais Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que la compagnie a accordé un délai de trois mois en ce qui a trait à toutes les options courantes détenues par Alator Corporation Ltd. le 10 janvier dernier. La compagnie compte 3,950,000 actions courantes et 550,000 au trésor.

Sani-Pulp Corporation lance une émission de 60,000 actions, à \$5

Par l'intermédiaire de Globe Securities Corporation Ltd

La compagnie Sani-Pulp Corporation offre, présentement, par l'intermédiaire de Globe Securities Corporation Ltd une émission de 60,000 actions ordinaires, sans valeur nominale, au prix de \$5.00 l'action.

On lit, dans le prospectus émis à l'occasion de cette finance, que la compagnie Sani-Pulp Corporation a été incorporée par Lettres patentes et par Lettres patentes supplémentaires en vertu de la Loi des compagnies de Québec aux fins d'acquiescer la franchise, les droits, les procédures, les baux, les terrains et autres actifs de Refuse Disposal Co.; et aux fins de s'engager dans le commerce de traitement et de la conversion de tous les genres de matériaux de rebuts en matières premières de base destinées à être revendues.

L'usine se trouve située dans la ville de LaSalle, sur une étendue de terrain d'environ 575,000 pieds carrés, à environ un mille du fleuve St-Laurent et en bordure de l'aqueduc de Montréal.

En vertu d'un contrat exclusif de 25 ans, la Cité de Verdun et la ville LaSalle, toutes deux situées dans la région métropolitaine de Montréal, se sont engagées à livrer à Sani-Pulp tous leurs rebuts, représentant présentement au-delà de 30,000 tonnes par année, pour fins de transformation dans son usine.

Les déchets seront livrés à l'usine, libres de tous frais. Les livraisons seront constantes et elles sont susceptibles d'augmenter. La compagnie n'a qu'à transformer les matières reçues et vendre les produits en résultant. Dans le procédé de transformation, le coût de la main-d'œuvre est peu élevé — en effet, la réception et le triage se font mécaniquement. Le papier

La Compagnie de la Baie d'Hudson

S'occupe aujourd'hui du pétrole comme des fourrures

Winnipeg, 15 — L'expansion marquée des ventes de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson pendant les deux derniers mois de l'exercice terminé le 31 janvier 1955 et le fait que le marché des fourrures s'est ramifié soudainement de \$4.5 millions pour porter le total à \$159.7 millions.

Le rapport annuel traite des opérations de Hudson's Bay Oil Co. Ltd., dont 75% appartiennent à Continental Oil Co. et 25% à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il précise qu'une entente doit être conclue cette année en vue du refinancement d'un emprunt à long terme destiné à rembourser des avances bancaires et à fournir les fonds nécessaires pour financer un programme de forage en 1955, en particulier dans les champs Pembina et Sturgeon Lake.

Durant l'année, le capital de Hudson's Bay Oil & Gas a été modifié et stabilisé au moyen de la conversion en action des avances consenties antérieurement par les deux compagnies propriétaires, de sorte que Continental Oil a obtenu 1,500,000 actions et la Compagnie de la Baie d'Hudson 500,000 actions d'une valeur nominale de \$10 chacune, ce qui représente tout le capital émis de cette entreprise.

L'expansion rapide des opérations de cette compagnie pétrolière durant l'année a entraîné une augmentation de 48% dans le total des ventes aux producteurs, qui s'élevait maintenant à 194.4, y compris les intérêts partiels, ainsi qu'une hausse de 59% dans la moyenne de la production quotidienne de pétrole.

La superficie nette de production a été augmentée de 20,000 acres au total de 46,000 acres, tandis que la superficie inexploitable a été réduite de 11.3 millions à 9,562,000 acres par suite de l'abandon de 2.5 millions d'acres dans les Territoires du Nord-Ouest. On a consacré une somme de \$18.6 millions aux travaux d'exploration et de développement l'an dernier, comparativement à \$11.7 millions en 1953.

Emission de \$10,000,000 de la Dominion Steel

Wood Gundy & Co Ltd offrira, incessamment, une nouvelle émission de \$10,000,000 de débentures, convertibles, 4%, amortissables de la Dominion Steel and Coal Corporation. Ces valeurs seront offertes au pair et l'intérêt couru. Leur échéance est le 15 mai 1970. Le privilège de conversion pourra être exercé dès le 15 novembre 1961 sur la base de 55 actions par 1,000 de débentures, détenues. Les fonds, provenant de cette émission, serviront aux besoins généraux de l'entreprise et au remboursement de \$8,875,000 de dépenses de capital autorisées et dépenses en majeure partie d'amortissement, chaque année, de 1962 à 1969.

Golden Manitou Mines

Toronto, 14 (P.C.) — Golden Manitou Mines Ltd. a fait un bénéfice net de \$402,039 en 1954, comparativement à \$179,480 en 1953. Le rapport annuel explique cette hausse du bénéfice par une augmentation de la production et une réduction des frais d'exploitation. La production s'est accrue, en effet, de \$2,831,622 à \$3,128,372.

Barrue Mines Ltd., dans laquelle Golden Manitou possède des intérêts majoritaires, a fait un bénéfice de \$2,271,901, avant déduction de la dépréciation et des amortissements, à comparer à \$2,000,712 en 1953.

COURS DU DOLLAR

(P.C.) — Le dollar américain a monté de 1-32 de cent à un escompte de 15-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 98 11-16 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 1/2 de cent à \$2.76 1/2.

New-York. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 1-32 de cent à une prime de 11-32 cent par rapport à la devise américaine, hier. La livre sterling était inchangée à \$2.79 13-16.

Le Change étranger

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York, dollar	98 1/2
Angleterre, livre	2.76 1/2
France, franc	.002827
Belgique, franc	.00197
Suisse, franc	.2205
Hollande, florin	.2602
Norvège, couronne	.1384
Danemark, couronne	.1432
Suède, couronne	.1910
Tchécoslovaquie, couron.	.1372



M. B. MONGEAU, homme d'affaires bien connu, qui vient d'être élu membre du conseil d'administration de la Central Vermont Railway, dont nous publions le rapport annuel ce matin.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et ne sont fournis par le service de l'horticulture, division d'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 4244, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Mar. inc., McIntosh belles 2.75-3.25, "C" 1.50-1.75 la boîte.

All: Mar. inc., 2.50-3.00 la douz. de tresses.

Betteraves: Mar. inc., 1.75-2.25 pour 50-lb.

Carottes: Mar. inc., 1.35-1.75 pour 50-lb.

Laitue: Mar. inc., frisée, de serre et de couche, 3.00 pour 2 douz.

Navets: Mar. tranquille, 90-100 pour 50-lb.

Oignons: Mar. inc., jaunes ou rouges, 1.75-2.00 pour 50-lb.

Patates: Mar. ferme, 3.00-3.50 pour 75-lb.

Poireaux: Mar. inc., gros 75c, petits 25c la douz.

Radis: Mar. ferme, 75-85c la douz. de pots.

Salsifis: Mar. inc., 1.25 la douz. de pots.

Sirof d'étable: Mar. ferme, de 5.00 à 5.50 le gallon, et 1.50 la pint.

Exposition de peintures

François Soucy, peintre de Québec, expose des huiles dans la salle du Café l'Eclouerie, 54 ouest, avenue des Pins. L'exposition, ouverte hier, durera jusqu'au 4 mai. Le public est cordialement invité de midi à minuit tous les jours.

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission "Pères Trappistes de Rogersville, 1925-1930, 3 1/2%, première hypothèque, datée du 1er mai 1950.

Avist est, par les présentes, donné, conformément aux termes d'un acte de fiducie passé le 1er mai 1950, en faveur de "The Central Trust Company of Canada, Les Pères Trappistes de Rogersville, Rogersville, N.B.", racheté, par anticipation et avant échéance, le 1er mai 1955, à cent pour cent (100%) de leur valeur nominale et avec les intérêts courus, toutes les obligations en cours, à cette date de l'émission de \$125,000, 3 1/2%, première hypothèque, créées aux termes de l'acte de fiducie plus haut cité.

Tous les détenteurs desdites obligations devront présenter et remettre leurs titres pour paiement à cette date du 1er mai 1955, à tous bureaux de La Banque Provinciale du Canada, dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, avec y attachés les coupons non échus. Les obligations qui n'auront pas été présentées pour paiement à cette date du 1er mai 1955, cesseront dès lors de porter intérêts.

Donné à Rogersville, N.B., ce 8e jour de mars 1955.

Les Pères Trappistes de Rogersville, par:

F. M. ALPHONSE
né Alphonse Arsenaux
Président

F. M. EMILE
né Emile Le Blanc
Secrétaire

Golden Manitou Mines

Toronto, 14 (P.C.) — Golden Manitou Mines Ltd. a fait un bénéfice net de \$402,039 en 1954, comparativement à \$179,480 en 1953. Le rapport annuel explique cette hausse du bénéfice par une augmentation de la production et une réduction des frais d'exploitation. La production s'est accrue, en effet, de \$2,831,622 à \$3,128,372.

Barrue Mines Ltd., dans laquelle Golden Manitou possède des intérêts majoritaires, a fait un bénéfice de \$2,271,901, avant déduction de la dépréciation et des amortissements, à comparer à \$2,000,712 en 1953.

COURS DU DOLLAR

(P.C.) — Le dollar américain a monté de 1-32 de cent à un escompte de 15-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 98 11-16 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 1/2 de cent à \$2.76 1/2.

85 gains 90 reculs

(P.C.) — Le marché était irrégulièrement en hausse à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier.

Les papeteries et les titres industriels divers ont avancé. Les métaux majeurs, les aciéries et les services publics étaient mixtes. Les autres sections du marché industriel étaient stationnaires.

Païement de dividendes

Les entreprises suivantes paieront, aujourd'hui, à leurs actionnaires les dividendes qui suivent:

Am. Nepheline	02
Anglo-Can. Oil	15
B. C. Power	25
C. & E. Corp.	05
Can. Cements	50
Can. Gen. Inv.	27 1/2
Can. Vickers	37 1/2
Cab. Ind. préf.	23 1/4
Dom. Textile	20
Dom. Foundries préf.	11 1/2
Dom. Textile préf.	175
Dom. Square	100
East Sullivan	12 1/2
Estabrooks préf.	26
Third Gen. Inv.	18
Hiram Walker	75
Lowmeyer	25 1/2
Power Corp. pref.	56 1/2
Power Corp. non-cumul.	75
Inv. Foundation	37 1/2
Inv. Foundation préf.	75
So. Can. Pow. préf.	15 1/2
West. Grocers A.	50
West. Grocers préf.	35
Nat. Steel Car.	37 1/2
Tuckett's Tob. préf.	175
Int. Power	50
Supertest Pete préf.	125

Optimisme à l'assemblée d'Hollinger Gold Mines

Hollinger a tenu, hier, son assemblée annuelle sous la présidence de M. J.-K. Timmins. Il a été annoncé que les expéditions de minerai de fer du Québec et du Labrador atteindraient entre 6 et 7,000,000 de tonnes, cette année vs 1,780,000, en 1954.

Selon M. W. H. Durrell, il y a un amoncellement de 300,000 tonnes actuellement de disponible. M. Timmins parla des difficultés rencontrées par l'industrie aurifère et de l'assistance moindre du Fédéral.

DOMINION STEEL AND COAL CORPORATION LIMITED

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Avis est ici donné, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Dominion Steel and Coal Corporation Limited sera tenue dans la salle d'assemblée au troisième étage de la Banque Royale du Canada, 360 ouest, rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, P.Q. Canada, à 10 h. 30 a. m., heure avancée, vendredi le



PIONNIERS DU NORD. — Un appareil des Canadian Pacific Airlines s'apprête à décoller de Vancouver pour un premier voyage en Europe via le pôle Nord. Ces personnages, pionniers du Nord, sont, de gauche à droite: M. Howard N. Walters, président du Board of Trade de Vancouver; M. H. G. Malcolmson, membre de cet organisme; le ministre du Commerce de la Colombie-Britannique, M. Ralph Chetwynd; M. Grant W. G. McConachie, président des CPA, et M. Reg T. Rose, gérant du Board of Trade. L'avion, un DC 6-B, transportait une quarantaine d'autres membres du B. of T. de Vancouver se rendant par affaires à Londres.

Le sens de ...

(suite de la page 5)

Ces sur un même pied, il n'y a qu'une seule exigence, celle d'être un bon Grenadier. Du témoignage de plusieurs officiers du régiment, les Canadiens de langue française sont d'excellents Grenadiers, qui sont très estimés de leurs camarades de langue anglaise.

Ce phénomène de la participation nombreuse des Canadiens de langue française à la milice canadienne dans les rangs mêmes de régiments de tradition typiquement britannique n'existe pas seulement à Montréal, mais également à Ottawa, à Cornwall et autres centres ontariens.

Presque une gageure

Un autre fait intéressant est celui-ci: tandis que la cérémonie des "Honneurs au drapeau" est habituellement exécutée par des militaires de carrière, à Montréal elle le sera par deux régiments de la milice, c'est-à-dire des militaires à temps partiel, ou des civils qui ne consacrent à la vie du soldat que deux soirs par semaine. La réponse au "Pourquoi, alors?" tient dans ces quelques mots du lieutenant-colonel Phelan: "Les hommes aiment cela." Ce militaire, qui a combattu avec les Grenadiers dans les campagnes de Belgique, de Hollande et d'Allemagne, au cours du dernier conflit, n'en veut comme preuve que la présence d'un certain nombre de ses anciens camarades d'armes. Ceux-ci dont l'un est un décoré de la Médaille militaire, méritée dans la forêt allemande d'Ochwald, le sergent-major réémigré L. Weils, ont sollicité comme un privilège de reprendre place dans les rangs des Grenadiers pour cette longue cérémonie de plus d'une heure, tout en ignorant pas les fatigantes exercices qui les attendent.

Pour le régiment d'Ottawa, les Gardes à Pied du Gouverneur général, commandés par le lieutenant-colonel T. G. Bowie, cette cérémonie est présentée chaque année sur la colline parlementaire pour marquer la fête du Canada, le 1er juillet.

Toutefois, afin de ne pas être soupçonné d'avoir escamoté le programme régulier d'entraînement de la milice au profit du brillant spectacle qu'il prépare le lieutenant-colonel Phelan a tenu à préciser que ce programme est présentement complété et que l'entraînement pour les manœuvres de la cérémonie est une tâche supplémentaire que les Grenadiers ont bien voulu s'imposer.

Le bridge...

(suite de la page 2)

(1) Si la main de Nord pouvait justifier un saut à 3 coeurs, en chère qui aurait été impérative à la manche, le changement de couleur est bien supérieur en ce qu'il étend le champ de la recherche et qu'ainsi il existe de meilleures chances de trouver le contrat favorable.

(2) Le simple fait pour le déclarant d'annoncer une nouvelle suite au palier de trois trics révèle que le joueur détient plus que les simples exigences d'une ouverture des enchères. Ce changement de couleur ne nie pas non plus que la première suite soit redemandable.

Entame: trois de pique. Les enchères ne laissent guère d'autre choix à Ouest au sujet de l'entame. Alors que le déclarant n'a pu montrer qu'un as, il était difficile pour Ouest de prévoir que cet as était l'as de pique et que la seule entame pouvant empêcher la réalisation du contrat était à trèfle.

Quel doit être le plan du déclarant? Alors que même un partage favorable de la suite carreau ne peut permettre que deux défaites, pour la réalisation du contrat, deux levées de trèfle doivent être recherchées. De même, la perdante à carreau ne peut être écartée. Si deux levées de trèfle sont exigées par le contrat, le déclarant n'est aucunement disposé à accepter les risques d'une impasse. Si le partage des carreaux est défavorable et qu'une levée à cette suite doit être cédée à Ouest, en ce cas seul, comme dernière res-

source, l'impasse à trèfle sera acceptée. Le déclarant fait la première levée de l'as de pique. Après le jeu du roi de coeur, le trois, est joué vers le valet et les adversaires se trouvent épuisés à l'autout. Par la coupe d'un pique, cette suite est éliminée des mains N-S. Un carreau est joué vers l'as et le retour du trois est pris par le roi. Un troisième carreau accordé la main à Est. Que peut-il jouer? S'il revient à pique, alors que le déclarant coupera, le Mort écartera le valet de trèfle. Une seule chose à espérer de la part de l'adversaire, c'est que son partenaire soit en possession de la dame de trèfle. Il s'attaque donc à cette nouvelle suite et sans le recours à l'impasse le déclarant obtient la levée recherchée.

Noël DUCHESNE

Petites annonces du "Devoir"

Agents demandés

Pour ventes de robes à domicile. Des modes de la Cinquième Avenue, à New-York. Bonnes commissions. Aucune somme à investir. Écrivez à: Modern Fashion, Dept. 6925, Haverhill, Pennsylvanie. 18-4-55

Appartement meublé à louer

Boulevard St-Joseph est 451, 3 1/2 pièces meublées, chauffées, taxes eau payées. 550. \$B. 1411. 18-4-55

Bungalow à vendre

D'un particulier. Site résidentiel. 3 grandes pièces fermées. Moderne. Cuisine. Chauffage à l'huile automatique. Garage chauffé. 220. Thermo-pans. Téléphone. S'adresser à 4 ou 12 Blainville ouest, Ste-Thérèse.

Commerce à vendre

Poste d'essence et garage avec logement. Pour renseignements, s'adresser à B.P. 294, Waterloo, Cte Sherbrooke, Québec. 18-4-55

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE En quelques leçons. Auto double conduite. Plus de 25 ans au service du public. Ecole Fédérale. 1621, rue St-Denis. — PLateau 4803 18-4-55

Maison à vendre

2 duplex de 4 1/2 appts. avec garage et chauffage central, de première qualité. Voir 907 Henri-Julien ou appeler M. Tremblay à AM. 1664. 19-4-55

Maison chauffée à louer

Magnifique logement 7 grandes pièces chauffées, paroiase St-Alphonse, poêle et réfrigérateur, incinérateur, cuisine, 1500. 8604 St-Denis, Appt. 3. 18-4-55

Grand 5 pièces chauffée, prêt à cuisiner, 1110. 7027 Boyer, CB. 4506. 18-4-55

Maison à louer

Christophe-Colomb, 6669, près St-Zotique, cottage semi-détaché, 5 pièces, dont 3 chambres à coucher, chauffage central, pas de chambres à louer. DO. 3642, après 7 p.m. 18-4-55

Maison à vendre

\$14,800, achète avec bonnes conditions. 2 étages, pierres, briques, chauffage, Verville, près Grémias. DU. 8-0841. 18-4-55

Pension demandée

Jeune anglaise désire demeurer quelques mois chez famille française comme convié. Propos frais. Écrire à case 29, Le Devoir.

On demande à acheter

Peaux de vaches et de veaux. William Traub, 6299 Marquette, Montréal. DO. 7947. 19-4-55

Appelez un Spécialiste

Transport-Camionnage

ROUSSELLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 3766. 18-4-55

TARIF

Annances classifiées

"Le Devoir" — BÉloir 3361 434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 45 c. pour 4 lignes (24 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 5 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5 c.

GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (29 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services universitaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot; minimum, \$1.00.

Souscripteurs de St-Hubert

Ernest Coursol, prêtre; Rosario Martin, Gérard Payer, Guy Archambault, Henri Aubertin, Maurice Dubois, Gérard Fortin, Jean-Gilles Jutras, Hector Martin, Yvon Martin, Lionel Mathieu, Paul Moisan, Eugène Savaria, Joseph Blanchard, Julien Bouthillier, Joseph Guertin, Augustin Hébert, J.-Wilfrid Bourgoin, Arthur Lavigne, Hectorine Martin, Paul Mareil.

CHOMEURS ET SANS ARGENT

Québec, (P.C.) — Le maire de Sept-Îles, M. Jack Layden, a rapporté hier, que quelque 500 immigrants, chômeurs et sans argent, ont envahi ce centre d'expédition de minéral de fer et qu'ils peuvent, d'un jour à l'autre, occasionner divers ennuis.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait hier, dans le bureau d'un secrétaire du premier ministre Maurice Duplessis, M. Layden a déclaré que sa visite à Québec a pour objectif immédiat d'obtenir une aide financière qui permette de chasser les immigrants de cette localité du golfe St-Laurent ainsi que le concours des policiers supplémentaires du gouvernement provincial.

Il cherche à obtenir, a-t-il ajouté, du ministère de l'Immigration, une contribution de \$15 par personne pour le transport des immigrants de Sept-Îles jusqu'à Rimouski ou à d'autres endroits.

PORTES UNIB

BOIS DE CONSTRUCTION

PLANCHES MURALES

CONTRE PLAQUES

PIN SÉCHÉ

FINITION

PLANCHER

ETC.

Regent-7 6575

SHEARER LUMBER CO.

2571 COTE DE LIESSE MTL.

Vous Épargnez

CHEZ

Gérard

Langlois

"La plus Grande Mercerie du Nord de la Ville"



COUPE-VENT

Le plus beau choix de coupe-vent qui soit. Toutes les tailles.

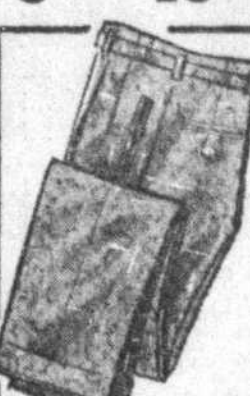
5.95 à 14.95



PANTALONS

Beau choix de couleurs et tailles à prix spéciaux

5.95 à 15.95



CHEMISES

Tous les nouveaux modèles

ARROW 4.95

B.V.D. 3.50

FORSYTH 4.95

TOOKE 4.95

Toutes les grandeurs.

CHAPEAUX

STETSON — 10.95 à 15.00

BUCKLEY — 5.00 à 10.00

toutes les couleurs et formes.

MERCIER et ACCESSOIRES DE CHOIX.

BAS • GANTS • CHANDAILS • CRAVATES

Gérard

Langlois

7554 rue ST-HUBERT

CA. 1736

Maisons d'Enseignement Commissions Scolaires

La fin de l'année scolaire approche à grands pas. Le temps est venu de songer au choix des

RÉCOMPENSES SCOLAIRES

Vos élèves — petits comme grands — vous seront certainement grés d'avoir eu l'heureuse idée de leur présenter des volumes à la fois instructifs et agréables à lire, des volumes dignes de votre institution et de l'effort qu'ils ont fourni au cours de l'année.

LES OUVRAGES LAROUSSE

sont tellement nombreux qu'il vous permettent de choisir des prix pour toutes les classes, des prix à la portée de votre budget. Nous vous signalons entre autres: "Mon Premier Larousse en Couleurs" pour les petits... Livres Larousse pour la jeunesse... Contes et Gestes qui vous offrent 46 prix différents.

CONSULTEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL ou communiquez avec nous.

Les Éditions Françaises Inc.
AGENTS GÉNÉRAUX DU CANADA DE LA
LIBRAIRIE LAROUSSE

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC 299, boulevard Charest
BUREAU DE MONTREAL 914, rue St-Denis
Tél.: 4-5791 Tél.: BEL 5820

Vous êtes cordialement invité à visiter le



à la GARE CENTRALE

de 10h. a.m. à 10h. p.m.

le SAMEDI 16 AVRIL et le DIMANCHE 17 AVRIL



Ce train, entièrement nouveau, est spécialement aménagé pour assurer un voyage confortable de nuit comme de jour. Le SUPER CONTINENTAL est pourvu de nombreuses et intéressantes innovations. Vous serez particulièrement intéressés par le nouveau wagon-dînette où des repas complets et des petits repas sont servis à des prix convenant à toutes les bourses. C'est le seul wagon du genre en service sur un parcours transcontinental. Visitez avec votre famille le Super Continental du Canadian National.

ADMISSION GRATUITE BIENVENUE À TOUS

Pour vous rendre plus vite dans l'OUEST

PRENEZ LE NOUVEAU TRAIN DU

Canadien National

RAPIDE

CONFORTABLE

COMMODE



ENTIÈREMENT NOUVEAU, TIRÉ PAR DIESELS

le **SUPER Continental**

SERVICE ACCÈLÈRE

entre Montréal et Winnipeg • Saskatoon • Edmonton • Jasper • Vancouver

À PARTIR DU 24 AVRIL

Moderne en tous points, tiré par diesels sur tout son parcours, le SUPER CONTINENTAL écoule sensiblement la durée du trajet de Montréal à Vancouver.

Départ de Montréal tous les jours à 3 h. 25 p.m. (heure normale de l'est)

Durée du trajet	Economie de temps
Ottawa 2 h. 10 minutes	15 minutes
Winnipeg 32 h. 5 minutes	6 h. 30 minutes
Saskatoon 42 h. 40 minutes	9 h. 10 minutes
Edmonton 50 heures	11 h. 20 minutes
Jasper 56 heures	12 heures
Vancouver 73 h. 20 minutes	14 h. 5 minutes

Le Super Continental vous fait voyager plus rapidement, plus confortablement, sans frais supplémentaires.

Note: Le Continental continuera de circuler entre Montréal et Vancouver, d'après un horaire amélioré.

UNE AUTOMOBILE SERA MISE À VOTRE DISPOSITION. Voyagez par le Canadien National et reprenez d'avance, dans les principaux centres, une automobile de location qui vous attendra à votre arrivée.

Bureau des billets à Montréal: 384 ouest, rue St-Jacques. Tél.: MA. 4731

Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains: MA. 3651





AVION ROUGE FLUORESCENT. — Ce réacteur CF-100 porte-cible est peint d'un rouge fluorescent et a retenu l'attention de plusieurs personnes dans le sud de l'Ontario au cours des envolées expérimentales. L'avion, construit par Avro Aircraft pour le CARC, a été peint en rouge afin qu'à haute altitude et vitesse supersonique, on puisse confondre l'appareil avec sa cible en remorque, durant les épreuves contrôlées au radar. La cible, que l'on voit ici déployée par des ouvriers à l'arrière de l'avion, consiste en une bannière de nylon fixée par des câbles. Une antenne de radar rotative se trouve juste à l'avant de la cible.



La médiation sera-t-elle efficace ?

Ottawa (P.C.). — Un médiateur du gouvernement fédéral tentera d'éviter une grève des manutentionnaires préposés au transport des grains à la tête des Grands Lacs, grève qui menace de paralyser l'acheminement vers l'Europe de quelque 600,000,000 de boisseaux.

Le ministre du Travail a annoncé hier que M. Eric G. Taylor, de Toronto, dirigera les efforts de médiation. M. Gregg a également invité les ouvriers et les compagnies qui exploitent les élévateurs à régler leur différend "dans l'intérêt public".

M. RAYMOND MATTE, ing. p., qui vient d'être élu directeur de la Chambre de construction de Montréal. M. Matte est président de Raymond Matte Limitée.

Avis aux annonceurs

Nos annonceurs sont priés de prendre note que dorénavant aucun texte d'annonce commerciale ou classifiée ne sera accepté après 3 heures p.m., pour l'édition du lendemain.

Les 1,200 manutentionnaires de grains, à Port-Arthur et à Port-William, jouent un rôle majeur dans l'exportation des céréales du Canada. Sans eux, les élévateurs et le transport des grains seraient immobilisés.

Dix jours seulement avant l'ouverture de la saison du chargement à bord des cargos, les manutentionnaires ont décidé, par scrutin syndical, d'autoriser les chefs de leur syndicat à déclarer la grève pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaires. Un porte-parole de leur syndicat — la Fraternité des employés de chemins de fer et de paquebots, affiliés au Congrès des Métiers et du Travail ainsi qu'à la Fédération américaine du Travail — a déclaré hier que la grève éclatera peut-être durant la période qui précède l'ouverture de la saison.

Les travailleurs réclament des hausses à la Lakehead Terminals Association qui groupe 15 compagnies exploitant des élévateurs à grain. Les deux parties sont tombées d'accord sur toutes les questions, à l'exception des salaires.

Le syndicat et les compagnies ont récemment rejeté la recommandation d'un tribunal d'arbitrage qui proposait une majoration générale de trois pour cent, avec effet rétroactif à juillet 1954.

Les compagnies ont offert une augmentation de quatre cents l'heure, avec effet rétroactif à

juillet dernier, et une hausse horaire de deux cents, avec effet rétroactif au 1er janvier, dans le cadre d'un contrat de deux ans. Les travailleurs réclament une augmentation de 20 cents l'heure, en plus de leur salaire horaire de

1.35. Le médiateur fera rapport au ministre des résultats de ses tentatives. Il a déjà accompli des missions semblables pour le gouvernement d'Ontario et le gouvernement fédéral.

GAGNANTS

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE AMATEUR O'Keefe's

GAGNANTS DES PREMIERS PRIX (COULEUR)

1er (\$1000 et trophée) — Y. Lefebvre, Québec;
2e (\$500) — W.M. Simon, Québec;
3e (\$250) — D. A. Spratt, Toronto;
4e (\$100) — H. W. Law, Ontario.

GAGNANTS DE \$50.00 PRIX D'HONNEUR (COULEUR)

J. Châtard, Port Credit; H. Hückel, Guelph; E. Isler, Toronto; F. A. Clarke, Toronto; W. B. Scott, Sarnia; J. G. Feltz, M. H. Duffin, Toronto; H. R. McGregor, Toronto; E. Caron, Westmount; L. A. Trapp, Toronto; W. J. Blackwell, Toronto; S. Hazen, Toronto; G. H. Bergold, South Ste. Marie; K. M. McGregor, Toronto; L. Tucker, Willowdale; J. B. Foster, Toronto; A. Stark, Toronto; E. S. Dettle, Toronto; O. F. Dool, Ontario; R. E. Ives, Stoney Creek; G. Austin, Windsor; S. McEwen, Toronto; D. H. Sherris, St. Catharines; G. R. Strain, Kingston; K. V. Dromer, Toronto; R. H. Rutledge, Toronto.

TROPHÉES DU SPORTSMAN'S SHOW CATEGORIE "ANIMAUX SAUVAGES"

"COULEUR" — S. J. Swaine, Alderhot.
"BLANC ET NOIR" — F. C. Noy, Toronto.

GAGNANTS DES PREMIERS PRIX (BLANC ET NOIR)

1er (\$1000 et trophée) — W. Harris, Toronto;
2e (\$500) — C. F. Sims, Toronto;
3e (\$250) — G. Dapp, Toronto;
4e (\$100) — H. K. Campbell, Tor.;
4e (\$100) — F. R. Cooke, Bramford.

GAGNANTS DE \$50.00 PRIX D'HONNEUR (BLANC ET NOIR)

G. Stephen, Toronto; R. W. Soper, Port Arthur; H. Daniels, Hamilton; H. A. Lieder, Hamilton; L. C. Backhouse, Toronto; J. A. McVie, A.P.S.A., Victoria; J. O. Treadwell, Ancaster; R. A. Postford, Burlington; J. J. Lawson, Toronto; L. Bailey, Bramford; R. H. Riley, Bramford; G. Hebert, Montreal; R. A. Foster, North Bay; M. Toupin, Montreal; W. K. Appleford, Niagara-on-the-Lake; O. E. Shanks, London; H. C. Altan, Port Credit; W. J. Blackwell, Toronto; J. J. Pigott, Willowdale; R. Lukace, Windsor; Mrs. R. Caron, Westmount; J. S. Boeck, Toronto; W. V. Criss, Toronto; A. Bourassa, Québec; D. A. Spratt, Toronto.

GAGNANTS DE \$25.00 MENTIONS HONORABLES

E. C. Lake, Montreal; P. Jacob, Trois Rivières; H. Potter, Hamilton; B. East, Toronto; H. B. McDonald, Toronto; H. L. Griffin, Toronto; R. F. Paul, Rivière; F. L. Pogue, Toronto; Sybil Lumsden, Ancaster; K. W. Carr, Niagara-on-the-Lake; J. D. Birdall, Toronto; J. F. Galbraith, Toronto; E. Haskie, Toronto; J. T. Ames, Toronto; G. Dumouchelle, Windsor; C. Proctor, Kitchener; W. F. Wood, Montreal; V. E. Coleman, Toronto; M. Baski, Ste. Anne de Bellevue; W. Compens, Cornwall; T. Haskie, Toronto; E. E. Kirkpatrick, Grandmere; M. Hardy, Québec City; A. Kurz, Québec; D. A. Urquhart, Toronto; G. W. Marshall, London; H. H. Stewart, Toronto; W. J. Sprague, London; R. Shapiro, Toronto; J. Bertrand, Montreal; L. Doucet, Minto; R. Filon, Montreal; R. C. McCallie, Burlington; E. E. Wells, Calgary; R. Collier, Montreal; H. N. Rutton, Toronto; D. Lior, Toronto; K. Grove, Toronto; A. G. Burns, Munice; C. S. Turner, Toronto; I. St. Louis, Port William; H. C. McLachlan, Oakville; F. Homan, Bideley; W. A. Sivers, Toronto; J. Fortin, Lévis; E. Ross, Forestville; E. W. Keith, Windsor; W. L. Laidlaw, Forest; I. E. Altan, Montreal; A. J. Alder, Montreal; I. Gibson, Toronto; J. Gibson, Willowdale.

GAGNANTS DE \$15.00 PHOTOS EXPOSÉS

A. Shar, Ottawa; A. Fischer, Hamilton; E. Bell, West Hill; W. Casson, Wexford; A. Bennett, Oranville; L. Rasmussen, Montreal; G. W. Ferman, Toronto; F. Parket, Kingston; C. Watson, Toronto; S. Schmidt, Toronto; C. E. Keldner, Bowmanville; L. C. Cole, Montreal; H. H. Borthers, South Ste. Marie; D. Johnson, Ottawa; P. J. Paquet, St. Hyacinthe; E. E. McIngvay, Ottawa; D. R. Cowie, Westmount; M. Terry, Winnipeg; H. E. Wise, Toronto; T. S. Dutton, Beaconsfield; C. A. Maloney, Québec City; R. C. Daigneault, Grassby; R. S. Westworth, Southampton; A. L. McLaren, Montreal; D. Kimpson, Toronto; A. R. Askin, Port William; J. H. Morley, Toronto; J. E. Griffiths, Sandwith East; A. L. Skelth, Toronto; R. I. Backett, Toronto; J. W. MacDonald, Willowdale; M. Horne, Toronto; W. E. Bennett, Toronto; A. M. Barach, Hamilton; K. Mitchell, Toronto; P. E. Lambert, Forestville; L. W. Mitchell, Toronto; R. Maloche, Montreal; W. A. Quinterman, Bramford; R. C. Fyrd'sman, Bramford; J. E. Parsons, Weston; E. Onna, Toronto; J. E. Nunn, Prescott; E. Green, Ridgeway; A. M. Chrysler, Toronto; B. Copas, Toronto; P. Dumais, Montreal; P. M. Kennedy, Toronto; J. Ralph, Markham; J. Châtard, Applewood.

O'Keefe's
BREWING COMPANY LIMITED



En 1752, les habitants d'Halifax lisaient le premier journal canadien: *The Halifax Gazette*. Anthony Henry en fut le directeur à partir de 1761.



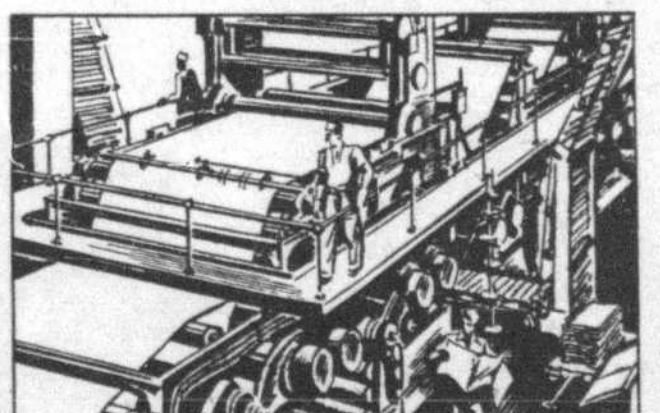
The Gazette avait été subventionné par le Gouvernement. Quand celui-ci retira son aide, *The Gazette* ferma ses portes. Mais Henry ne se tint pas pour battu. En 1769, il lança *The Nova Scotia Chronicle and Weekly Advertiser*, premier journal canadien dépendant entièrement du public.



Entretiens, d'autres journaux voyaient le jour, répondant à la demande croissante des lecteurs, qui voulaient des nouvelles.



Bientôt les journaux se multiplièrent. Ils n'avaient plus besoin de l'aide gouvernementale, car la finance privée les appuyait.



Un journal moderne est une entreprise coûteuse. Mais comme Henry sut le prouver à l'époque, il peut vivre sans le soutien du gouvernement.



Aujourd'hui, le Canada compte plus de 1,000 journaux de langue française, anglaise et autres! Libres, forts, et servant le Canada de leur mieux, ils doivent beaucoup à des pionniers comme Anthony Henry.

Anthony Henry et ceux qui l'ont suivi ne dépendaient que du précieux concours de leurs associés: les banques et les institutions financières du Canada, qui surent prévoir l'avenir. Ces établissements sont toujours là, disposés à venir en aide aux hommes prévoyants et résolu... à contribuer aux succès qui permettent l'essor du Canada. L'n déposant vos économies à votre banque, vous l'aidez à faire progresser

le Canada. Vous devenez vous-même un associé de votre banque dans les nombreuses entreprises dont dépendent nos lendemains.

Venez voir le gérant de votre succursale de La Banque de Nova Scotia. Vous bénéficierez de ses conseils et de son aide. C'est un homme que vous avez intérêt à connaître et qui peut vous être utile.

Votre associée pour le progrès du Canada

La BANQUE de NOVA SCOTIA

Votre gérant de la BNS est un homme bon à connaître. Dans la région de Montréal, il y a 13 succursales pour vous servir.



seulement

59.50

pour votre compte nouveau

Paletots — \$49.50 et plus

FAIT A LA MAIN
SUR MESURES

Commandez-le maintenant!
Profitez du choix fraîchement arrivé. Modèles et couleurs printemps-été 1955

26 SEMAINES POUR PAYER

CHAS. LAFORCE & CIE LIMITEE
77 est, rue Ste-Catherine
BE. 1976

Les circuits de Piersall et White aident les Red Sox à l'emporter

Bob Grim, le meilleur lanceur des Yankees, fut le lanceur perdant. Il donna cinq points sur cinq coups sûrs en six manches. Nixon retira les sept premiers frappeurs à lui faire face.

Les perdants ne purent croiser le marbre avant la sixième manche lorsque que Irv Noren et Hank Bauer furent expulsés du terrain par l'arbitre Bill McKinley. Noren voulait protester une décision et, à un moment donné, il fit geste d'attaquer l'officiel. Quelques minutes plus tard, Bauer qui faisait des remarques désobligeantes, fut aussi chassé du terrain.

a-Retire pour Cerv à la 5e.
b-RAB pour Grim à la 7e.
c-Retire pour Rizzuto à la 9e.
d-Retire pour Sturdivant à la 9e.

NEW-YORK ... 000 002 020-4
BOSTON ... 110 102 123-8

PPP: Thronberry 2. Goodman, Pierall, White 2. Kinter 2. Noren 2. et Brown 1. Nixon 1. Cerv 1. Lepcio 1. Rosen. Thronberry. 3B: Nixon CC: Pierall. White. S: Pierall. BS: Thronberry. DJ: Cerv. G: Rosen. L: Lepcio. N: Noren. 1B: LSAB: New-York 7. Boston 6. BB: Grim 1. Sturdivant 2. Nixon 5. RAB: Grim 5. Sturdivant 2. Nixon 3. Cerv 1. Lepcio 1. Rosen 1. Sturdivant 3 en 2. Nixn n° en 7-13. Kinter 9 en 1-3-3. P-M: Kinter 5-5. et Sturdivant 5-5. Nixon 5-5. Cerv 5-5. Noren 5-5. Lepcio 5-5. Sturdivant 5-5. Lepcio 5-5. G: Nixon 1-0. P: Grim 0-1. A: McKinley. Flaherty. Chyisk. Berry) T: 2-32

LE BASEBALL

Brooklyn 10, New-York 8				
Philadelphia 4, Pittsburgh 3				
Chicago 3, Cincinnati 2				
St-Louis 8, Milwaukee 7				
igue Américaine				
Cleveland 4, Detroit 2				
Boston 5, New-York 4				
Chicago 7, Kansas-City 1				
Baltimore 9, Washington (pile)				
AUCOURT/BIU				
igue Nationale				
Boston 10, New-York 8				
Philadelphia 4, Pittsburgh 3				
igue Américaine				
Cleveland 4, Detroit 2				
New-York 4, Boston 5				
POSITION DES ÉQUIPES				
igue Américaine	G.	P.	Pt.	Diff.
Boston	1	0	1,000	
Brooklyn	2	1	1,000	
Chicago	3	2	1,500	
Chicago	4	1	1,500	
Washington	5	1	1,000	
Kansas-City	6	2	333	1/2
St-Louis	7	2	333	1/2
Pittsburgh	8	3	333	1/2
igue Nationale	G.	P.	Pt.	Diff.
Chicago	1	0	1,500	
Brooklyn	2	0	1,000	
Philadelphia	3	1	1,000	
St-Louis	4	1	1,500	1/2
Pittsburgh	5	0	2,000	2 1/2
Washington	6	0	2,000	2 1/2
Pittsburgh	7	0	3,000	3 1/2

Toronto, (P.C.). — Marilyn Bell a accepté, hier, une offre de tenter la traversée du détroit de Catagauge, l'été, mais ses aviseurs ont laissé entendre que ce sera probablement le seul exploit que tentera cette année la jeune nageuse de Toronto.

La jeune étudiante de 17 ans, la première nageuse à effectuer la traversée du lac Ontario, — une traversée de 40 milles réussie l'été dernier — tentera de traverser la Manche pour une somme de \$5,000. Elle touchera cette somme, qu'elle réussisse l'exploit ou non.

L'affaire sera organisée sous les auspices du "Toronto Telegram". La date de la tentative de l'exploit a été fixée, pour le moment du moins, au 1er juillet. Entre-temps, il a été rapporté

La section des sports du service des parcs de Montréal tiendra une réunion le vendredi soir, le 22 avril, au gymnase Notre-Dame de Grâce, 5311 Chemin de la Côte St-Antoine, angle Boulevard Décarie, dans le but d'organiser des ligues mineures des catégories Bantam, Midget, Juvénile et Junior.

La ville possède un bon nombre de terrains de soccer qui seront employés à ce sport au cours de la saison 1976-77. On sait que le soccer est le sport national de plusieurs néo-canadiens.

Les catégories seront organisées comme suit: Bantam, moins de 15 ans au premier avril; Midget, moins de 17 ans à la même date; Juvénile, moins de 19 ans au premier avril; Junior, moins de 21 ans au premier avril.

Les ligues de la ville seront affiliées à l'Association provinciale de Soccer mineur afin de permettre aux champions de la ville de participer aux honneurs provinciaux.

Invitation donc à toutes les organisations, paroisses et gerants d'assister à la réunion.

Les renseignements supplémentaires, on s'adressera à Phil Wemyer, registraire des sports, à Plateau 6111, local 163.

A black and white portrait of a man, likely a coach or player, smiling broadly. He is wearing a dark baseball cap with a white letter 'M' on the front. He is also wearing a light-colored jersey with dark piping around the V-neck collar. The background is dark and out of focus.

Sandy Consuegra est la vedette des White Sox qui gagnent 7-1

[illegible]

Kansas City	AB	P	C	S	R	Fox, 2b	0	0	0	3	2
Opaew, 1b	5	0	0	2	10	K.C.I., 3b	2	1	0	0	0
Stunt, 2b	4	0	0	3	3	Rivers, cc-ed	3	0	0	0	3
Finlagan, 3b	4	0	0	0	0	Verzani, cc	2	0	0	3	16
Verzani, cc	3	0	0	2	0	Niemann, cd	3	1	2	0	0
Rennas, cd	3	0	0	1	0	Groth, cc	1	0	0	0	1
Willson, cc	3	0	0	0	0	Leish, p	0	0	0	0	0
McCaskey, cc	3	0	0	0	0	Consumers, 1	4	0	1	0	0
W. Shantz, zc	3	0	0	0	4	TOTAUX	33	7	10	27	17
E. Power, zc	3	0	0	0	4						
F.P.P., Niclan Carras-						A-Retire pour W. Shantz & la Se-					
zic, Fox, Lollar, Conn-						B-Retire pour R. Shantz & la Se-					
2b-Nitman, Fox 3b-Fox, Finlag-						KANSAS CITY					
gan, Carras, Lollar, cc						CHICAGO					
Conn, Fox 2b-Nitman, Carras-						CHICAGO					

St-Louis. (A.P.) — Les Cardinals de St-Louis ont surmonté un déficit de cinq points pour finalement l'emporter en 11^e manches, au compte de 8-7, sur les Braves de Milwaukee devant 11,402 spec-

NATIONAL A ST-LOUIS	
Un total de sept circuits fut	MILWAUKEE
réussi au cours de l'après-midi.	Bruton, c
Les Cardinaux en ont obtenu cinq.	Arond, c
frappés par: Red Schoendienst,	Thoenes, c
Wally Moon, Rip Repulski, Stan	Adcock, lb
Musialy et Bill Virdon. Pour les	Locan, sc
Braves, Danny O'Connell et Bobby	O'Connell, 2b
Thames.	Crandall, f

Thomson ont réussi le même exploit.		Conley, 1		3	0	0
a—Simple pour Gorin & la 11e.				0 <td>0 <td>0</td> </td>	0 <td>0</td>	0
b—Retour pour Rice & la 6e.				0 <td>0 <td>0</td> </td>	0 <td>0</td>	0
c—Retour pour Grammas.				1 <td>0 <td>0</td> </td>	0 <td>0</td>	0
d—Retour pour Haddix & la 7e.				1 <td>0 <td>0</td> </td>	0 <td>0</td>	0
e—BS pour Lawrence & la 8e.				0 <td>0 <td>0</td> </td>	0 <td>0</td>	0
			Totaux	42	7	10
			ST-LOUIS	ab	cr	a
MILWAUKEE	010 104 100 0-7	0	0	5	1	3
ST-LOUIS	010 100 131 0-8	0	0	5	1	3
E. Randall, Stephenson, Haddix, Jo-			ST-LOUIS	0	0	0
PPF, Randall, Thomson, A. Logan,			Republiks	5	1	1
CC25, J. Schenck, Moore, Haddix,			Schenck, 26	4	2	3
Republiks, Sarni, Elliott, Musdal, Vir-			Rice, 7	2	0	0
don, To: Logan, Haddix, BS, Boyer, CC			BFrazier	1	0	0
Schenck, Thompson, Haddix, B. C.			Schenck, 7	2	0	0
Moan, Repuliks, Musdal, Virvon, BV			Grammas, ac	2	0	0
Logan, Schenck, BS, Randall, et			Hermus	2	0	0
Republiks, ac			Grammas, ac	2	0	0
Musdal, Schenck, Grammas, et			Republiks	2	1	1
Musdal, ISAB, Milwaukee, St. Louis			Alestin	1	0	0
2. BB, Conley, 1			Haddix, 1	1	0	0
Smith, 3. BAB, Conley, 5. Jolly, 1. Ha-			Elliott	0	0	0
d, Lawrence, 1. CS, Conley, 9. Ed-			Smith, 1	1	0	0

Smith a croisé le marbre deux fois et il a fait compter deux points alors que les Indiens ont enregistré leur deuxième victoire d'affilée pour prendre la tête du classement avec les Red Sox de Boston.

La partie fut arrêtée deux fois par la pluie. Il fallut attendre 45 minutes avant de la commencer et, après la première manche, il fallut suspendre les hostilités pendant 49 minutes.

Quand on put continuer, Smith commença à se mettre en évidence et il partagea la vedette avec Mike Garcia, qui espaça six coups sûrs aux Tigers.

Le seul joueur qui donna du fil à retordre à Garcia fut Al Kaline, le jeune voltigeur de droite, qui cogna deux triples pour faire compter tous les points de son club.

Les Tigers ont utilisé quatre lanceurs, alors que Billy Hoeft, celui qui débuta, ne put dépasser la première manche. Après avoir donné un point, il donna trois buts sur balles consécutives pour forcer un deuxième point.

George Zuverink qui succéda à Hoefl ne fit qu'une erreur. Il se vit une balle à circuit à Smith à la cinquième, après un simple de Mike Garcia. Le receveur Jim Hegan donna un point d'assurance à son club à la neuvième, grâce à un circuit par-dessus la clôture

de gauche,					
LEVELAND		ab	3	2	1
Smith, ed		5	2	4	r
Artis, 2b		3	1	1	2
Boenig, 3b		3	1	1	2
Rosen, 3b		5	1	1	1
Kiner, cs		3	1	0	1
Strickland, sc		3	1	0	1
a-Altoibeli, 1b		3	0	0	2
Strickland, sc		3	0	0	0
Garcia, 1		4	1	2	0
Totaux	ab	5	11	27	29
DETROIT	35	3	5	1	3
Kornit, ac		4	1	0	3
Rege, 2b		4	1	0	3
Kalline, ed		4	1	0	3
Rege, 3b		4	0	0	3
Porter, 1b		4	0	0	0
Dealing, cs		4	0	1	2
Hegge, ed		3	0	0	1
House, r		3	0	0	0
Hoef, i		3	0	0	0
Rege, 2b		3	0	0	0
b-Fain		1	0	1	0
c-Malmberg		1	0	1	0
Flowers, i		1	0	0	0
d-Wilson		1	0	0	0
Totaux	33	3	5	11	27
a-Courit pour Wertz à la se.		3	6	27	12
b-Courit pour Givernik		3	6	27	12
c-Courit pour Fain à la se.		3	6	27	12
d-RAR pour Flowers à la se.		3	6	27	12
TOTAL	200	101	601	3	
DETROIT	109	620	600	3	
DETROIT FFP-Rosen, Strickland					
Smith, Rosen, Kalline					

2. CS-Smith, Hogan, BV-Smith, DJ-
Boone, Hatfield et Porter 3; Kallne
et Kuenn, Lassus-Cleveland 8, Detroit
6. BB-Garcia 2, Hoef 3, Aber 2. RAE
Garcia 6, Hoef 2, Zuverink 2, Aber
2. CS-Hoef 2 en 3; Zuverink 4 en
4¹/₂; Aber 5 en 3¹/₂; Flowers 0 en 1¹/₂.
P-PM-Garcia 3-3, Hoef 2-2, Zuverink
2-2, Aber 1-1, Flowers 0-0, Frappé par
Garcia (Hatfield), G-Garcia (1-0), P-
Hoef (0-1), A-Paparella, Hone-Nick
Emont, Rommel T-2, 26, A-42684.

FORD

1955
\$2080.

et plus

• Livraison immédiate

Gerry CORRIVEAU
AV. 8-8631

"Nous refuserons

*aux gagnants du
Certificat de Mérite*



WALTER G. PARKER 294 HAUT SIMPLE SALLY HOUGHTON 257

HOMMES

NOMS	SCORES	SALLES DE QUILLES
R. Provost	289	Loliste St-Jean-Baptiste
I. Provost	277	Immaculée-Conception
L. Gosselin	277	Immaculée-Conception
J.-P. St-Pierre	276	St-Paul
R. Strathairn	268	Windsor
M. F. Joffe	266	Lawrence
P. Filiatrault	264	Bowl-O-Drome
B. Cabana	263	Delmarier
L. E. Myers	263	Monkland
E. Thoun	260	Orléans
A. Skerwin	259	Lachine
G. Ouellette	259	Parent
J. M. Demers	255	Madame
S. Potoshner	255	Park
M. L. Lafort	255	Lawrence
P. Filiatrault	254	Raguel
J. Lelande	254	Ritz
M. St-Louis	254	Benubien
R. Martin	250	Jean-Tolou

DAMES

F. Ménard	254	Verdun
S. Harit	234	Montréal
L. Beauparlant	233	St-Denis
E. Gauthier	227	Rochester
S. Chassé	222	St-Denis
M. Degan	219	Windsor
R. Dussault	212	Parent
G. Delaurentaye	210	Immédiat
		Conception
C. Ferguson	208	St-Lambert
L. Plante	208	Palastre
		Mattachine
P. Lortellie	205	Outremont
P. Hébert	204	Dorval
C. Pilon	204	St-Henri
E. Gauthier	201	St-Fr
R. Héroux	201	Gounod
L. Desroches	201	Boyl-D'Orme
C. Leduc	201	Lachine
G. Gauthier	201	Windsor
T. Massé	199	Gounod

La photographie ci-haut représente Mme Sally Houghton et M. Walter G. Parker recevant leur Certificat de Mérite Dow, accordé pour la saison de 1940 à 1941, après avoir présenté le meilleur meneur sportif Dow, Michel Normandin. À l'extrême gauche: Larry L. Lacroix, propriétaire de la Brasserie Dow, et I. Benoit, propriétaire du Snowdon Bowling Alley. À l'extrême droite: G. P. Paré, propriétaire du Windsor Bowling Club. M. Parker a obtenu le Certificat en jouant une partie de 294, le 5 avril dernier—the plus haut score de la saison—pour le club auquel il appartient, le Windsor Bowling Club. Il est membre de la ligue C.I.L. Mme Houghton a obtenu son Certificat avec une partie de 257, le 5 avril, au Snowdon Bowling Alley. Elle fait partie de la ligue Queens Ladies. La moyenne des points de M. Parker est de 115, celle de Mme Houghton est de 126. La Brasserie Dow est heureuse d'offrir ses félicitations aux gagnants.

Un Certificat de Mérite Dow est décerné chaque semaine aux deux joueurs (homme et femme) qui obtiennent le plus haut score au cours d'une partie de ligue, jouée dans la région métropolitaine, du lundi au dimanche soir de chaque semaine. Les meilleurs scores de la semaine obtenus dans chaque salle de quilles reçoivent aussi une mention honorable.

Pour de plus amples renseignements, voyez l'annonce affichée dans votre salle de quilles.

100



"Nous refuserons de vous le laisser porter . . . à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

Poivre de ...

BLANC BLEU ROUGE

EBONY

Façoné et Stylisé dans le
Gold'Lounge
AUTHENTIQUE

Noir Ebène, le successeur logique du Gris "Charcoal", est maintenant accepté comme la couleur la plus fashionable pour le printemps.

Un compte courant libéral
vous permet de faire
VOS PROPRES CONDITIONS

★ STATIONNEMENT GRATUIT : 1215 SQUARE PHILIPS

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

La période d'entraînement prend fin à Vero Beach. Les Royaux de Montréal sont prêts à revenir dans le nord avec un club qui a toutes les allures d'une équipe de champions. Nous avons dit précédemment comment opéraient les Dodgers de Brooklyn. Des centaines de joueurs qui appartiennent à cette organisation, les meilleurs sont gardés à Brooklyn. La présence des autres clubs ne s'explique pas autrement. Un club majeur a droit à 40 joueurs dont il détient les contrats, jusqu'à un mois après l'ouverture de la saison alors qu'il doit réduire sa liste active à 25. Les meilleurs joueurs ont donc la chance, à l'entraînement et durant les premières semaines de la saison, de faire leurs preuves et de se qualifier pour les Ligues Majeures. Dès que Walter Alston est satisfait d'aligner la meilleure équipe possible choisie parmi tant de talents, le surplus est retourné au camp de Vero Beach. Le même processus est appliqué pour former les deux clubs de catégorie "AAA", soit les Royaux de Montréal et les Saints de St-Paul. Les joueurs dont l'étoile commence à pâlir et qui ne sont plus tout à fait assez bons pour Brooklyn peuvent apporter une aide précieuse dans une catégorie inférieure. Leur expérience incontestable aidera les jeunes qui poussent.

Plusieurs considérations entrent en jeu dans la formation des clubs Montréal et Saint-Paul. Par exemple, les dimensions du terrain de baseball. Parce qu'à Montréal, la clôture de droite est relativement rapprochée et qu'elle ressemble à celle d'Edmonton, on formera la puissance offensive autour de gros frappeurs gauchers. Par ailleurs, à St-Paul, c'est la clôture de gauche qui n'est pas trop éloignée du marbre. En conséquence, les meilleurs frappeurs droitiers seront envoyés à St-Paul. Les mêmes raisons s'appliquent aux lanceurs. Parce qu'un frappeur gaucher est censé avoir plus de difficulté contre un lanceur gaucher, il sera prudent de donner aux Royaux deux ou trois lanceurs de cette catégorie et qui sont susceptibles de maîtriser l'offensive de gauche des clubs visiteurs. On craint moins les frappeurs droitiers parce que la clôture de gauche est un vrai cimetière au plus de six ou sept circuits par saison.

On le voit. Il s'agit ici d'une organisation perfectionnée qui fait l'envie de tous les autres sports d'équipes. C'est un ingénieur et efficace moyen de recrutement basé sur la valeur personnelle des candidats. Les records de ceux-ci aident ou nuisent à leur promotion pour la prochaine saison. La même sélection se fait du haut en bas de l'échelle des 16 clubs affiliés aux Dodgers. Mais où se fait donc le recrutement de base? Il est assuré par un personnel d'au-delà de 25 écoliers qui fouillent tous les terrains de baseball amateur et juvénile pour y découvrir de futures étoiles. Dès qu'un jeune semble posséder les qualifications requises, s'il est intéressé à entrer dans le baseball organisé, on lui fait signer un contrat et il est porté sur la liste d'un des petits clubs, ordinairement de classe "D". A partir de ce moment, le travail, l'ambition, la détermination et les succès de ce jeune homme sont les seuls facteurs qui l'acheminent vers des promotions désirées.

Le lanceur de 18 ans qui gagnera 15 parties dans la classe "D" en 1955, aura des chances de sauter à la classe "B" l'an prochain. Le voltigeur qui réussit 20 circuits dans la classe "B" cette année pourra bien évoluer dans la classe "AA" en 1956. Par contre, si après deux ans, on s'aperçoit qu'un joueur ne déploie de talents extraordinaires on l'aviserait de son peu de chances d'accéder aux grandes ligues où les salaires lui assureront une carrière lucrative. On lui fait comprendre que s'il veut continuer à jouer au baseball, il pourra bien pendant quelques années, gagner des salaires d'environ \$300 par mois, mais qu'il a peu de chances de se rendre aussi haut que la Ligue Internationale où les meilleurs salaires varient entre \$600 et \$800 par mois, pour une saison de cinq mois, avec possibilité de participer aux séries éliminatoires. On est honnête avec le jeune qui croit pouvoir y réussir. De cette façon, s'il est dans une mauvaise voie, il n'aura pas perdu toute sa jeunesse et il n'est pas trop tard pour mieux orienter sa vie.

Bédard et Fontana sont éliminés

Naples, Italie (PC). — Don Fontana, de Toronto, et Robert Bédard de Sherbrooke, ont été éliminés hier de la troisième ronde du tournoi de tennis international de Naples.

Fontana a été éliminé 4-6, 6-0, 6-2 par Fausto Gardini, d'Italie. Plus tôt, dans un match de deuxième ronde, Fontana avait éliminé Ferruccio Bonnetti, d'Italie, 6-0, 6-0.

Bédard a été vaincu par Nicola Pietrangeli, d'Italie, 2-6, 6-4, 6-3. Dans un match de doubles de première ronde, Don Platt, de Toronto, et Bill Bealle, des Etats-Unis, ont défait Sergio Gianna et Rinaldo Pollak, d'Italie, 6-2, 6-3.

Bédard et Fontana ont eu raison de Franco Antinora et de G. Maggiali, d'Italie, 6-0, 6-3.

Victoire des Dodgers sur les Giants

Don Newcombe frappe 2 circuits et remporte son premier gain

Furillo et Campanella frappent aussi pour le circuit — Deuxième défaite d'affilée pour les joueurs de Léo Durocher

New-York, (AP). — Le gros Don Newcombe a cogné deux circuits dans une même partie pour la première fois de sa carrière dans les majeures mais il n'a pu terminer sa partie au monticule alors que les Dodgers ont finalement triomphé des Giants de New-York, au compte de 10-8.

Newcombe avait une avance de 10-3 au commencement de la septième manche alors qu'il donna un circuit de trois points à Hank Thompson pour se faire envoyer aux douches à la huitième par un circuit de deux points par le frappeur d'urgence Bobby Hofman. Jim Hughes a finalement maîtrisé les Giants, les retirant alors qu'un circuit aurait égalisé le pointage.

Un retrait sensationnel par Duke Snider sur un coup frappé par Monte Irvin a sauvé Hughes d'embarras à la neuvième.

Roy Campanella, frappant au huitième rang dans l'alignement, a fait compter quatre points, les trois premiers avec un circuit contre Sal Maglie, à la quatrième manche. Newcombe, essayant de reprendre sa forme après une piètre saison, l'an dernier, réussit son premier circuit contre Maglie à la quatrième et son second contre Hoyt Wilhelm avec un coup sur les buts à la septième.

Une foule de 29,124 spectateurs a assisté à la rencontre alors que les Giants ont procédé aux cérémonies usuelles pour hisser au haut d'un mât leur drapeau de championnat. Des averse intermittente ont rendu le terrain plutôt glissant.

L'arrêt exécuté par Snider n'était rien moins que sensationnel. Il a dû courir jusqu'à la clôture en face des estrades populaires dans le champ gauche et il attrapa la balle à 450 pieds du marbre.



Les sections "A" et "B" de tennis sur table des Ecoles de l'Enseignement spécialisé viennent de terminer leur tournoi. On voit, à gauche, Marc Courtois, de l'Ecole des Arts Graphiques, champion de la section "A", recevant le trophée Jules-Trudeau de M. Nick Malfara, directeur des sports de l'Enseignement spécialisé pour la région de Montréal; à droite, Claude Désy, de la section nord des Ecoles d'Arts et Métiers, champion de la section "B", recevant le trophée Richard-Dolan, des mains même du donateur, qui est le directeur de cette institution. Le plus grand enthousiasme a précédé aux éliminatoires, car plus de 200 élèves ont participé aux activités de tennis sur table au cours de la saison scolaire qui s'achève. (Service de Ciné-photographie)

Bob Morgan se signale dans la victoire des Phillies

Pittsburgh (AP). — Grâce à un ralliement de trois points à la deuxième manche, les Phillies de Philadelphie ont eu raison des Pirates de Pittsburgh.

	AB	P	CS	R	A
Philadelphie	9	0	0	3	1
Lowrey, cf	4	0	0	2	4
Hammer, ss	4	0	1	2	4
Lopata, r	4	1	2	3	2
Morgan, 2b	4	1	2	3	2
Jones, 3b	3	1	1	2	5
Palpa, cf	4	1	1	10	0
Torgeson, 1b	4	1	1	10	0
Wehmeier, 1	3	0	0	0	1

	AB	P	CS	R	A
TOTAUX	33	4	8	27	33
Pittsburgh	9	0	0	3	0
E. Smith, cf	3	0	0	3	0
Roberts, 2b	3	0	0	3	0
Meijas, cf	2	1	1	4	0
Thomas, ss	4	0	1	2	0
Gordon, 1b	4	1	1	9	1
Ward, 1b	4	1	1	9	1
Atwell, r	4	0	0	4	1
Friend, 1	0	0	0	0	0
Littlefield, 3	0	0	0	0	0
Friend, 1	0	0	0	0	0
A-Freeze	1	0	0	0	1
King, 1	1	0	0	0	0
B-Shepard	1	0	0	0	0
Wade, 1	0	0	0	0	0

	AB	P	CS	R	A
TOTAUX	31	3	6	27	12
A-Simples pour l'ind. à la 3e	1	0	0	0	0
B-RAB pour King à la 7e	1	0	0	0	0
PHILADELPHIE	631	000	000	0	4
PITTSBURGH	200	000	000	0	3

Bobby Courchesne et Reggie Chartrand au même programme, lundi prochain

Le promoteur Raoul Godbout a complété son programme de boxe pour lundi soir, à l'auditorium du collège Mont-St-Louis, alors que Bobby Courchesne rencontrera Art Mullin et Reggie Chartrand fera face à Archie Munroe dans deux combats de dix rondes.

La rencontre de six rondes opposera le poids mi-moyen Denis Jacques à Robert Dufour de Chicoutimi. Dans les combats de quatre rondes, Paul Comtois d'Holyoke, Mass sera opposé à Georges Sawyer de Drummondville, tandis que Sarto Emard rencontrera Fernand Dupuis.

Emard et Sawyer en seront à leurs débuts chez les professionnels. Ce sont deux anciennes vedettes chez les amateurs.

Reggie Chartrand poursuit son entraînement au Square A.C. Le

Refus à Toronto

Toronto, (PC). — La requête de la ville de Toronto, pour l'obtention des Jeux olympiques de 1960, a été refusée, a-t-on annoncé hier à la direction de la Canadian National Exhibition.

Sidney Dawes, de Montréal, représentant du Canada auprès du comité olympique international, a avisé H. I. Price, directeur de la section sportive de la CNE, que la requête de Toronto ne sera pas considérée, lorsque le comité se réunira, en juin prochain, à Paris. Dawes a expliqué que la demande officielle de Toronto n'a pas été faite avant la date limite du 1er mars.

Les villes qui cherchent à devenir le site des Jeux olympiques de 1960 sont Budapest, Rome, Tokyo, Detroit, Bruxelles et Lucerne, en Suisse.

Dykes à Cincinnati

Cincinnati, (AP). — Les Redlegs de Cincinnati ont hier engagé Jimmy Dykes cinquième assistant entraîneur. Il était gérant des Orioles de Baltimore l'an dernier.

Ouvert le Vendredi jusqu'à 9 hrs.

Morrie Gold

385 créations distinctives pour hommes

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY



CHARCOAL

Voici le complet "le plus demandé" de la saison. Taillé dans un fin worsted 2-brins anglais et façonné avec tant de soins dans le nouveau M*G*LOOK que vous direz valoir le double.

Noir Charcoal, Bleu Charcoal, Gris Charcoal, Brun Charcoal

59⁵⁰

26 SEMAINES POUR PAYER



BOUCLÉ

Ce sont des tissus mats, aux teintes sombres très populaires aujourd'hui avec leurs piques de couleurs vives, d'une élégance bien dégagée.

59⁵⁰

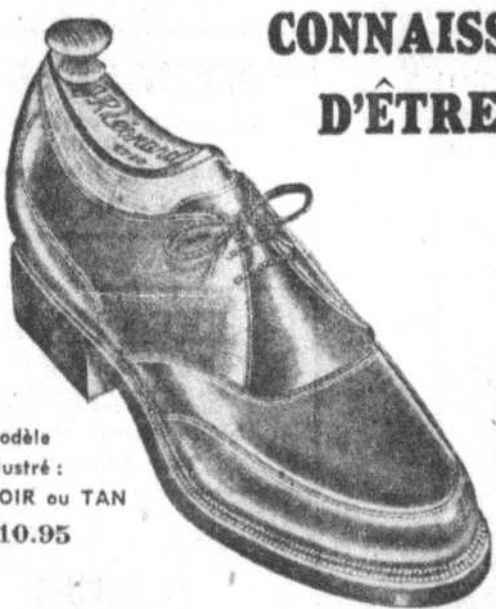
26 SEMAINES POUR PAYER

Morrie Gold

385 créations distinctives pour hommes

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

CONNAISSEZ LE PLAISIR D'ÊTRE BIEN CHAUSSÉ



modèle illustré : NOIR ou TAN \$10.95

Une chaussure appropriée est le complément indispensable d'une mise impeccable.

Voyez notre collection de styles les plus nouveaux dans les couleurs en vogue.

NOIR
BRUN
CHARCOAL
PRIX A COMPTER DE \$10.95

J.R. Léonard LTÉE

- 301 Ste-Catherine est
- 1316 Mt-Royal est
- 1595 Mt-Royal est

Gardez-en Toujours pour les cas urgents et pour votre agrément



LE COGNAC HENNESSY

Normand Dussault jouera pour les Indiens de Sherbrooke

Le président Ivan Dugré a signé Normand Dussault pour s'aligner au champ centre pour la prochaine saison.

Voulant donner aux amateurs de Sherbrooke une équipe aussi forte que possible et ramener un peu de couleur locale, la direction des Indiens a eu la bonne fortune de convaincre Normand Dussault de revenir évoluer là où il a connu tant de succès en 1950 et 1951.

Normand Dussault a toujours été pour les amateurs de baseball de Sherbrooke et des environs un joueur qui leur a fourni un jeu spectaculaire. Les amateurs se rappelleront sans doute ses foudroyantes courses pour changer en un trait un coup qui semblait destiné pour un double ou un triple. Sa vitesse sur les buts en faisait le cauchemar des lanceurs et des receveurs et ébranlait à chaque fois la défense des clubs adversaires.

En 1951, évoluant dans la Ligue Provinciale contre les lanceurs vedettes comme André (Granby), Nee (St-Hyacinthe), Gomez (St-Jean), Pope (Farnham), Hooker (Drummondville), ainsi que Parlow (Granby), Ti-Nomme avait conservé une moyenne de .329 en 56 parties, frappant 17 doubles, 2 triples et 2 circuits dans ses 69 coups sûrs. Il vola 16 buts et obtint 36 buts sur balles. En comptant 32 points en 56 parties, Dussault démontrait amplement qu'il n'aurait pas le trafic sur les buts. Au champ, il conserva une moyenne de .558.

Depuis 1951, Normand Dussault s'est aligné dans la Ligue Laurentienne où il a toujours conservé sa vitesse et sa puissance. Il a une moyenne au-dessus de .300 et a développé la faculté de frapper des circuits opportuns. Au champ, il n'a rien perdu de sa

rapidité et les amateurs de la Laurentienne étaient toujours émerveillés des retraits sensationnels qu'il opérait dans les moments critiques.

Lors de son voyage dans le Sud, l'actif président des Indiens, Ivan Dugré a longuement discuté de Dussault avec le gérant Hartness et ce dernier tient à avoir Dussault sur son alignement. Le président s'est empressé d'envoyer une dépêche à Daytons Beach pour annoncer la bonne nouvelle et Normand ira rejoindre ses futurs coéquipiers immédiatement afin de remettre ses muscles de baseball en forme. Après une longue saison de hockey, Normand n'a pas besoin de beaucoup d'entraînement et les quelques jours qu'il passera dans le Sud le remettront en excellente forme pour la partie d'ouverture.

Les directeurs du club et le gérant d'affaires Odilon Fortier sont très contents de leur coup de filet et ils sont d'avis que Dussault sera le tonique nécessaire pour donner à l'équipe l'élan et l'éclat qui la rendra populaire auprès de tous en 1955.

Mulloy et Vincent gagnent

Nice, France (PA). — Les vétérans américains Gardner Mulloy et Tony Vincent, et Jaroslav Drobný, le champion de Wimbledon, ont atteint hier les quarts de finale du tournoi de tennis international de Nice.

Mulloy, de Miami, Floride, a défait René Buser, de Suisse, 5-7, 6-4, 6-2. Vincent, également de Miami, a vaincu Pierre Darnon, de France, 2-6, 7-5 et 6-4. Drobný n'a eu aucune difficulté à vaincre Marcel Schaff, de France, 6-2, 6-0.

Rocca contre Big Bill Miller

Le promoteur Eddie Quinn a préparé un autre intéressant programme pour sa prochaine séance qui aura lieu au Forum le 20 avril. Quatre combats ont été conclus et les fervents de la lutte de la métropole auront de nouveau l'occasion de revoir dans l'arène locale le fameux Argentina Rocca, cet athlète italien qui a eu raison de Roy McLarity, mercredi dernier.

Rocca aura à faire face, dans la finale, qui sera de deux dans trois à finir, au colosse Big Bill Miller, qui a créé une excellente impression chez les amateurs montrealais, et cette rencontre devrait fournir des émotions. Rocca est reconnu comme un athlète très rusé et qui a plusieurs fois dans son sac, tandis que Miller compte sur sa rudesse pour vaincre l'adversaire.

En semi-finale, le promoteur Quinn a préparé un match par équipes qui mettra en présence Laurent Moquin et Herb Trawick, comme partenaires, contre Billy McDaniels et Frank Marconi, qui seront leurs rivaux.

Dans les autres combats à l'affiche, Sam Berg affrontera Ted Germaine au lever de rideau, puis Sandor Kovacs disputera la palme à Harry Lewis, dans une rencontre limitée à une chute.



TROIS MONTREALAIS se sont entraînés à Vero Beach, Floride. Ce sont, de gauche à droite: Ray Daviault, qui jouait pour Hornell, l'an dernier, et qui lancera pour Elmira en 1955; Réal Chénier, qui jouait pour le Canadien Junior de la Ligue de hockey Junior, et Ron Cameron, qui jouait pour le club du Parc Extension, de la Ligue Junior du président Gérard Thibeault, l'an dernier.

Nouveau
WHITE OWL
A BOUT PERCE
11¢
QUALITÉ ET FRAICHEUR GARANTIES

Les dernières éliminations du tournoi des Golden Gloves ont lieu ce soir

Ce soir, au gymnase du High School de Ville-La-Salle, aura lieu le dernier programme éliminatoire du tournoi des Golden Gloves de 1955. En effet, ces éliminatoires, qui ont débuté le 9 mars dernier à la Palestre Nationale, prendront fin ce soir et les semi-finales débuteront au gymnase du Mont-St-Louis jeudi soir, le 21 avril, pour se poursuivre le 23, alors que les grandes finales seront présentées au même endroit dans la soirée du jeudi 23 avril.

Le tournoi des Golden Gloves possède probablement un aspect plus sérieux qu'on semble prêt à lui accorder car la plupart de ses organisateurs et de ses dirigeants s'accrochent depuis déjà un quart de siècle à proclamer qu'il aide à la formation des jeunes garçons. Le vétérinaire instructeur de boxe, Billy Zed, de la Y.M.H.A., qui disait tout récemment: "La boxe est éducative en quelque sorte. Il faut que le jeune homme apprenne à se contrôler, à prendre son soin jaloux de son corps, qu'il accepte de porter des coups mais aussi d'en recevoir et qu'il comprenne surtout que tout doit se faire en conservant le sourire aux lèvres." Il concède que les organisateurs de la boxe amateur et des Golden Gloves ne sont pas intéressés à former des boxeurs professionnels, même si certains inscrits ont déjà fait leurs preuves dans ce domaine et que leurs ébats dans le groupe amateur leur a ouvert une nouvelle carrière. Billy Zed souligne que la boxe amateur a permis de former des citoyens plus sérieux, des jeunes qui ont quitté les rues et les rue-

les pour s'amener au gymnase où sous l'œil exercé et attentif d'instructeurs, ils ont donné libre cours à leur ardeur et leur énergie.

Dix combats seront au programme ce soir au gymnase du High School de Ville-La-Salle, dont cinq chez les novices et qui serviront en quelque sorte de semi-finales, ainsi que cinq autres dans le groupe hors catégorie.

Le combat principal au programme sera sans aucun doute celui qui opposera le robuste pugiliste Eddie Smith, du club Rosemont, et Ernest Jackson, du Grenadier Guard, chez les 132 livres. Smith est l'un des quatre boxeurs montrealais qui ont été choisis pour participer au tournoi du club Lions à Toronto, lundi soir prochain.

En effet, Smith, Henry Maxwell, aussi du club Rosemont, Ekhardt Kortzer, du Grenadier Guard, et un autre jeune pugiliste qui sera nommé aujourd'hui ou demain se rendront à Toronto, en compagnie de Al McGinnis pour représenter la métropole dans ce grand tournoi annuel.

"et, tournoi de cette année n'a peut-être pas encore attiré de grandes foules aux éliminatoires, mais il a tout de même suscité un vif intérêt chez les anciens participants et champions des années dernières. Le jeune pugiliste, Jerry Simpson, André Séguin, lui-même un ancien champion, Tommy Osborne, Sam Jacobs, ont voulu décerner des trophées aux divers champions", a révélé Desse Greene, le juge en chef du tournoi de 1955. Cet officiel soulignait le cas de Jean-Paul Hamel, du Grenadier Guard, qui évolue chez les 165 livres. "Même s'il mesure seulement 5 pieds et 5 pouces, Hamel évolue dans une catégorie lourde. À 17 ans, il vient d'Asbestos. Maçon par métier, il demeure avec ses trois jeunes sœurs à Montréal et je n'ai jamais vu un jeune athlète posséder d'aussi fervents partisans. Incidemment, Hamel est l'un des 17 enfants d'une famille".

Un autre combat qui devrait intéresser plusieurs sera sans contredit la rencontre Walter Gordon vs Bernard Donohue, chez les 165 livres de la classe omnium. Dans le même groupe, Peppy Tagliamonti, du Victrola Town, fera face à James Montgomery, du Millcraft. La Palestre Nationale sera représentée par Dieter Stenschke, qui rencontrera Marcel Robert, des Loisirs St-Jean-Baptiste, chez les 178 livres.

Dans la catégorie novice, Claude Martel, de Drummondville, et Johann Jahnke, du Deukania, en viendront aux coups chez les poids lourds tandis que Gabriel Mancini, du White Owl, fera face à Robert Brousseau, du club Irish, chez les 112 livres.

Voici le programme complet pour ce soir:

SEMI-FINALES
112 lbs — Gabriel Mancini, White Owl, vs Robert Brousseau, Irish A.C.
— Ronnie Hote, Rosemont B.C., vs Elwood Marston, University Settlement.
132 lbs — Germain St-Marie, Champêtre, vs Jean-Marie Tremblay, Indépendant.
— Johnny DeMuyne, Pte-St-Charles, vs Jean Dulhoste, L. St-Jean-Baptiste.

POIDS LOURD
Claude Martel, Drummondville, vs Johann Jahnke, Deukania.

HORS CATEGORIE, 5 RONDES

132 lbs — Eddie Smith, Rosemont B.C., vs Ernest Jackson, Grenadier Guard.
— Frank Biondo, Univ. Settle., vs Yvon Décarie, Square A.C.
165 lbs — Walter Gordon, Rosemont B.C., vs Bernard Donohue, Irish A.C.
— Peppy Tagliamonti, Victrola Town B.C., vs James Montgomery, Millcraft.
178 lbs — Dieter Stenschke, Palestre Nationale, vs Marcel Robert, L. St-Jean-Baptiste.

Tournée de Mervyn Rose
Melbourne (AP). — L'ancien champion de tennis australien Mervyn Rose est parti hier en avion, pour un voyage outre-mer d'une durée d'environ six mois. Il essaiera de capturer le titre de Wimbledon.

maintenant OUVERT
Le Chic et Nouveau
restaurant **Chez RONCARI**
Prop. — MARCEL BELANGER (Anciennement de l'hôtel Laurentien)



NOUVEAU LOCAL
190 est, rue DORCHESTER

Lunch
d'hommes d'affaires
tous les jours **95¢** de 11 hrs à 2 1/2 hrs
Dîner
de 5 h. à 9 h. p.m. **1.25**

La nouvelle direction promet à ses clients la continuation du service des traditionnels mets italiens qui ont entreteenu la fameuse réputation de RONCARI à Montréal et en Amérique.

BIENVENUE ET FÉLICITATIONS
à chacun des joueurs du CANADIEN pour leur brillante saison aux yeux de tous
LES PLUS GRANDS CHAMPIONS de notre époque!

CANADIAN INDUSTRIAL SANITATION CO. LTD.
Manufacturiers de savon et de produits sanitaires
Tél.: PL. 1906

NATIONAL HOUSE COFFEE
210 Avenue Church, Verdun
Tél.: TR. 4727

J. J. JOUBERT LEE.
4141 rue St-André
Tél.: FR. 3121

GRISOOLS EXPORT LTD.
5332 — 12e avenue, Rosemont
Tél.: GR. 2571

ROGER LAVERDURE LEE
Buanderie
1350 RUE DE FLEURIMONT
TEL.: GR. 9366

RENOVATION AND DECORATION CO. LTD.
333 est, rue Craig
Tél.: MA. 7732

PESNER BROS. LTD.
968 ouest, Notre-Dame
Tél.: UN. 6-2561

GEORGES NANTEL
Volailles, beurre, oeufs,
15-24 Marché Bonsecours
Tél.: HA. 6211

DE NANCY PASTRIES
1084 rue Osborne
Tél.: UN. 6-2935

ABOOSAMRA KOURI INC.
Importateur de condiments de fantaisie
401-35 est, Notre-Dame
Tél.: MA. 9272

HECTOR LARIVEE
Marchand en gros
beurre, oeufs, fromages, fruits, légumes, patates, etc.
12-13-14 Marché Bonsecours
Tél.: UN. 1-2689

M. CAPUTO
Importateur de produits alimentaires
2232 avenue Wilson
Tél.: DE. 6147

Voyez les...
NOUVEAUTES PRINTEMPS '55
habits
sur mesures
toutes les teintes

charcoal
en vedette
59.50
26 SEMAINES POUR PAYER
Ouvert jusqu'à 10 h. vendredi.
ERNIE & DON inc.
TAILLEURS
76 est, rue STE-CATHERINE — HA. 7509

Détroit conserve la coupe Stanley

Ouverts ce soir jusqu'à 9 h. 30

Chez Dupuis Frères

le magasin de la famille canadienne

lina par "savoy"

souliers pour enfants et fillettes

La plus haute nouveauté! Cuir de veau blanc ou rouge ainsi que cuir verni noir. Empeigne fantaisie genre escarpin ou à courroie, semelles de composition. Pointures 11 à 3. Largeurs B et D

la paire **5.45**

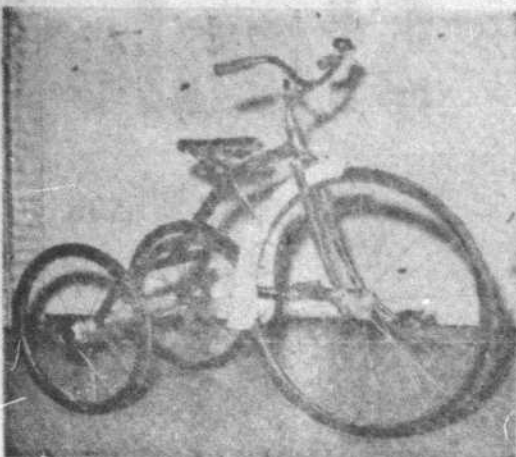
Création "Savoy"

Cuir Kip blanc, rouge ou cuir verni noir. Modèles à courroie fantaisie ou sur le biais. Empeigne unie ou perforée. Pointures 11 à 3, largeurs B et D, la paire

4.95

pour garçons "Savoy"

Cuir verni noir ou cuir brun. Modèle lacé, idéal pour la première communion. Semelles en composition, fausses semelles en cuir. Pointures 11 à 2. Largeur C et E, la paire

5.95

deux tricycles
donnés
en cadeau

premiers communiant

une chance de
gagner un beau tricycle

pour garçonnet ou fillette avec chaque achat de chaussures pour la première communion. Demandez le coupon de participation à la vendeuse!

DUPUIS — deuxième, St-Christophe
De 9 h. 30 à 11 h. 30



souliers pour enfants et fillettes

Cuir Kip blanc ou cuir verni noir. Semelles de composition. Empeigne fantaisie ou avec boucle tailleur. Doublure de faille. Pointures 8 1/2 à 2. Prix ord. 3.95. SPECIAL DUPUIS — la paire

3.00

"girard"

Produit du Québec!

Pour garçonnets, pointures 11 à 2, largeurs B et D

la paire **4.95**

Cuir Kip noir ou brun. Empeigne unie ou fantaisie genre mocassin. Semelles de composition, fausses semelles de cuir.



sport teen

- jeunes filles
- collégiennes
- adolescentes

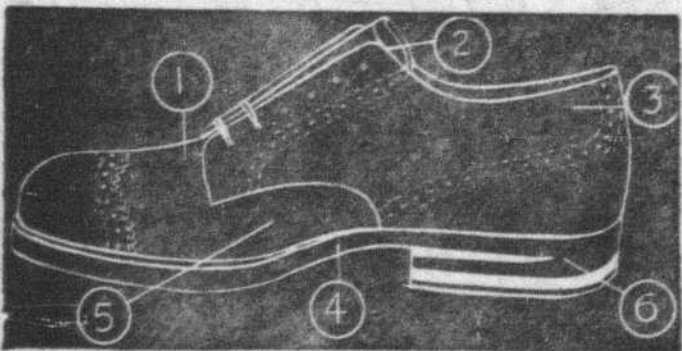
La grande nouveauté pour les jeunes élégantes.

Cuir Kip blanc, tan, brun, rouge ou cuir verni noir. Semelles en composition. Empeigne perforée ou fantaisie. Modèle à courroie ou Roger Bontemps. Pointures 4 1/2 à 9. Largeurs AA et B

la paire **5.95**

"EDWARDS"

Chaussures scientifiques



Souliers et bottines
pour enfants, fillettes et garçonnets

Pointures 6 à 8 **6.95** Pointures 8 1/2 à 12 **7.95** Pointures 12 1/2 à 4 **8.95**

La seule chaussure du genre au monde! Recommandée pour pieds faibles qui grandissent! Fabrication scientifique étudiée, à long renfort, avec support en acier. Fameux talons THOMAS, semelles de cuir, trépointes Goodyear. Cuir Kip brun.

A L'OCCASION DE LA SEMAINE DU BEBE CHEZ DUPUIS
18 AU 23 AVRIL

Il y aura deux défilés de modes maternité, l'un mardi le 19 avril et l'autre le 20 avril à 3 heures. Plusieurs prix de présence dont un trousseau de bébé (valeur de 25.00).

Les billets d'entrée sont donnés gratuitement au bureau de la coordonnatrice de la mode au deuxième étage. Venez chercher le vôtre dès demain; le nombre est restreint.



"capri" par delli colli

souliers fameux
pour enfants et fillettes

la paire

4.95

Cuir Kip blanc, brun, noir ou cuir verni noir. Semelles cimentées ou à trépointes Goodyear. Modèles à courroie ou lacés à empeignes fantaisie ou unie. Fausses semelles en cuir. Pointures 8 1/2 à 12 et 12 1/2 à 3.

DUPUIS — deuxième, St-Christophe

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, PROPRIÉTAIRE